PAYS DE TARASCON
Communauté de communes

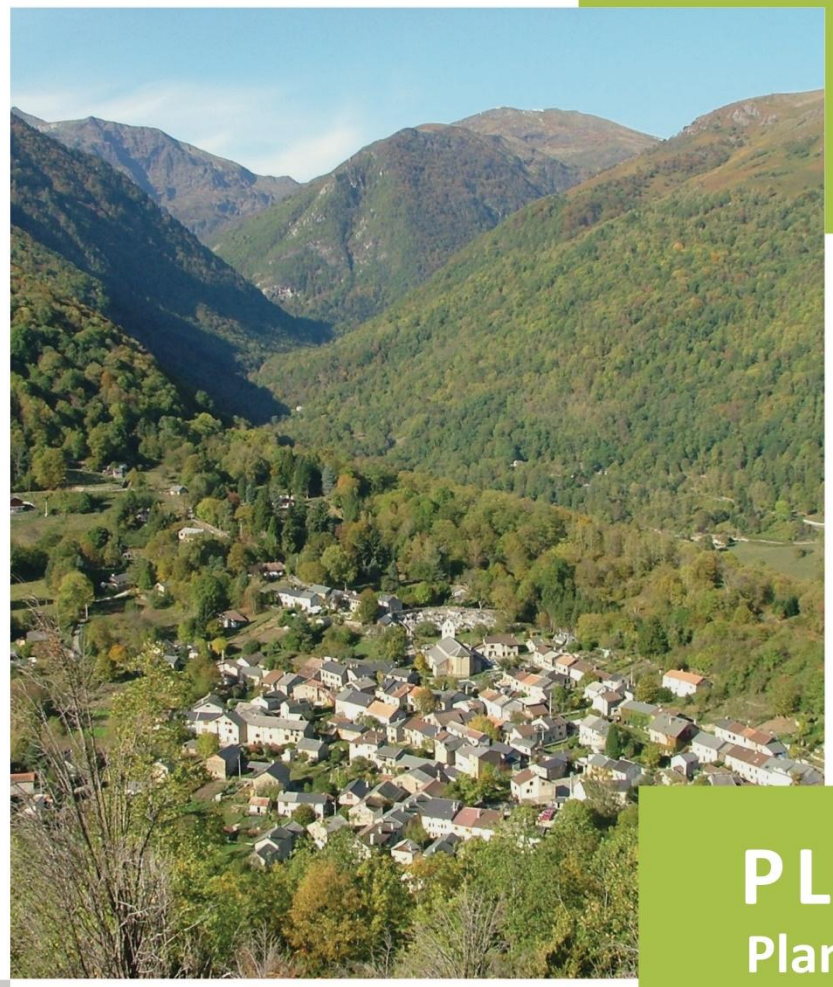

DIAGNOSTIC TERRITORIAL
Livret 1.1.1 Fonctionnement du territoire

Version arrêtée
19 février 2026

PLUiH
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat

Les prestataires en charge de l'élaboration du PLUiH :

CAIRN Territoires
11, chemin de Jacoubé
31 410 MONTAUT
07 69 77 15 85
contact@cairn-territoires.com

SIRE Conseil
19, Chemin St Pierre
31 170 TOURNEFEUILLE
06 12 83 69 35
contact@sire-conseil.fr

ASUP
12, rue de l'église
65 690 ANGOS
09 65 00 57 23
asup@asup-territoires.com

Atelier Palimpseste
7, allées de Tourny
33 000 BORDEAUX
05 56 01 19 37
guillaume.laize@gmail.com

TADD
35 bis, rue de Guindalos
64 110 Jurançon
06 73 36 25 73
amandine.raymond@tadd.fr

Rural Concept
430, avenue Jean Jaurès
46 004 CAHORS Cedex 9
05 65 20 39 30
rural.concept@adasea.net

Pyrénées Cartographie
3, rue de la fontaine de Crastes
65 200 ASTÉ
05 62 91 46 86
guillaume.arlandes@pyrcarto.fr

URBADOC
9, avenue Maurice Bourges Manoury
31 200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
contact@be-urbadoc.fr

Jean-Yves Chapuis
2, rue Jacques Gabriel
35 0000 Rennes
06 08 43 28 90
jychapuis.rennes@orange.fr

Table des matières

Partie 1 : ***4***

Le Pays de Tarascon, un territoire rural et de montagne ***4***

I. Les 20 communes du Pays de Tarascon **5**

II. Situation territoriale **6**

Partie 2 : ***7***

Equipements et services du Pays de Tarascon ***7***

I. Des équipements et services principalement concentrés à Tarascon-sur-Ariège **8**

1. Tarascon-sur-Ariège, pôle de développement secondaire à l'échelle du SCoT de la Vallée de l'Ariège 8
2. Tarascon-sur-Ariège, pôle de services publics et administratifs de proximité 10
3. La politique enfance jeunesse sur la communauté de communes 12
4. L'offre de santé 15
5. L'offre sociale 18
6. Des pratiques sportives qui reposent sur des équipements publics et sur le tissu associatif 21
7. Une offre culturelle limitée 22

II. L'offre commerciale du Pays de Tarascon **23**

1. A l'échelle du SCoT, la communauté de communes est bien dotée en commerces et services marchands 23
2. Tarascon-sur-Ariège,centralité commerciale majeure 27
3. Des initiatives de réinvestissement commercial dans quelques communes rurales 30
4. L'impact du e-commerce sur la dynamique commerciale de la communauté de communes 32

III. Constat et enjeux synthétiques de la partie 2 ..... **33**

Partie 3 - Les mobilités ***34***

I. La route, au cœur des déplacements **35**

1. Un maillage routier calé sur la topographie valléenne 35
2. Les projets routiers impactant le territoire 38
3. Capacités de stationnement et de recharge électrique 40

II. Les alternatives à la voiture individuelle **41**

1. Une offre faible et ciblée en transports en commun 41
2. Le TAD, compétence de la communauté de communes 43
3. Le covoiturage, une solution à développer 43
4. Un réseau cyclable contraint 44
5. L'enjeu majeur de développement des mobilités actives à Tarascon-sur-Ariège 49

III. Constat et enjeux synthétiques de la partie 3 ..... **54**

Partie 1 :
Le Pays de Tarascon, un territoire rural et de montagne

Crédit photo : David Maury

I. Les 20 communes du Pays de Tarascon

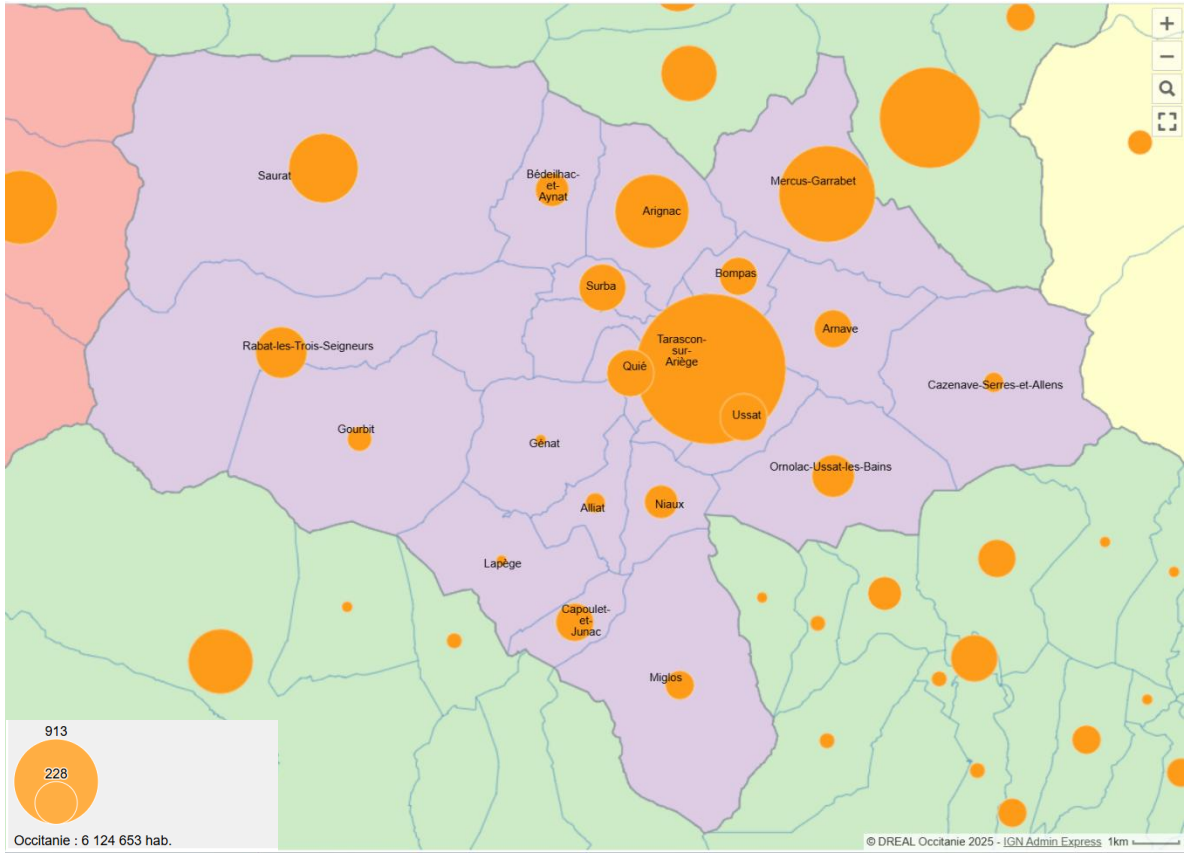

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TARASCON, C'EST :

20 COMMUNES

Alliat – 57 hab
Arignac – 719 hab
Arnave – 208 hab
Bédeilhac-Aynat – 178 hab
Bompas – 206 hab
Capoulet-Junac – 191 hab
Cazenave-Serres-Allens – 66 hab
Génat – 24 hab
Gourbit – 82 hab
Lapège – 17 hab
Miglos – 142 hab
Mercus-Garrabet – 1238 hab
Niaux – 150 hab
Ornolac-Ussat-Les-Bains – 247 hab
Quié – 297 hab
Rabat-Les-Trois-Seigneurs – 379 hab
Saurat – 700 hab
Surba – 340 hab
Tarascon-sur-Ariège – 3085 hab
Ussat – 307 hab

8.633 HABITANTS

39 HABITANTS / KM²

Source : INSEE 2023

II. Situation territoriale

La communauté de communes au sein du SCoT de la vallée de l'Ariège

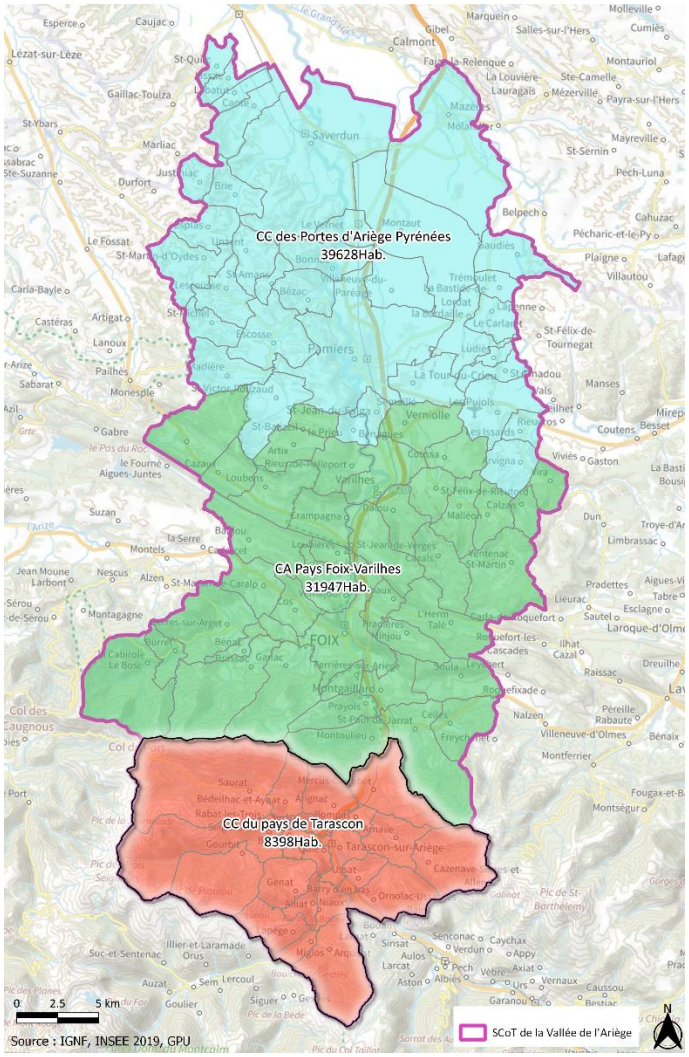

Située au cœur de la vallée de l'Ariège, traversée du sud au nord par la rivière Ariège, la communauté de communes du Pays de Tarascon est un trait d'union entre la basse vallée de l'Ariège, bénéficiant de l'attraction de la métropole toulousaine, et la montagne ariégeoise, aux portes de l'Andorre.

Tarascon-sur-Ariège, un bassin de vie de 65 communes

La communauté de communes s'organise autour de sa ville centre, Tarascon-sur-Ariège, pôle de développement secondaire à l'échelle du SCoT 2015 de la Vallée de l'Ariège.

Source : INSEE – statistiques locales 2023

ZOOM - LES BASSINS DE VIE (INSEE)

Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sport, loisirs et culture, transport.

Les communes de la communauté de communes du Pays de Tarascon sont, au titre de l'INSEE, toutes réparties dans le bassin de vie de Tarascon-sur-Ariège, qui regroupe 65 communes.

Partie 2 :
Equipements et services du Pays de Tarascon

Crédit photo : David Maury

I. Des équipements et services principalement concentrés à Tarascon-sur-Ariège

POINT METHODOLOGIQUE

L'analyse suivante est basée sur les travaux du SCoT, le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Département de l'Ariège (2018-2024) l'exploitation de la Base Permanente des Équipements de l'INSEE en 2021 et des échanges avec les élus et personnes ressources du territoire. Elle s'établit sur une analyse de l'offre existante en matière d'équipements, de services et de commerces, pour identifier les nœuds des mobilités quotidiennes des populations.

N.B : l'économie et l'emploi sont traités dans le livret n°3 du diagnostic territorial.

1. Tarascon-sur-Ariège, pôle de développement secondaire à l'échelle du SCoT de la Vallée de l'Ariège

A l'échelle du SCoT 2015 de la Vallée de l'Ariège, Tarascon-sur-Ariège est identifiée comme pôle de développement secondaire, Pamiers et Foix constituant les pôles de centralité principaux.

La ville concentre la majorité des commerces et services du territoire : elle offre une gamme de commerces de catégorie supérieure, intermédiaire et de proximité répondant aux besoins de la population et au-delà. S'y retrouvent des équipements tels que collège, médiathèque, équipements sportifs et administratifs.

L'évasion commerciale vers Foix est néanmoins particulièrement forte pour tout ce qui touche aux commerces non alimentaires.

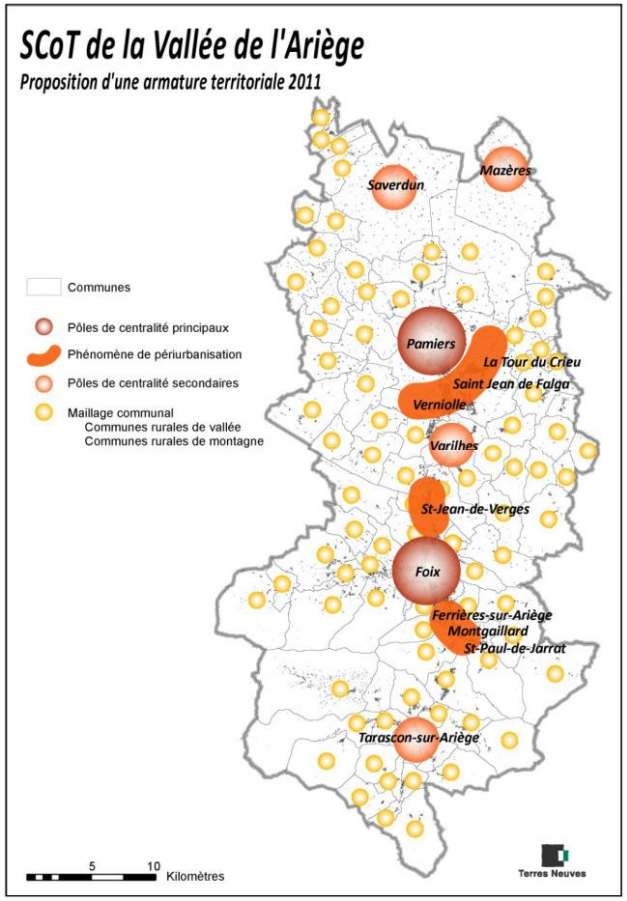

Source : SCoT Vallée de l'Ariège – Rapport de présentation

La zone de chalandise de Tarascon-sur-Ariège dépasse les limites de la communauté de communes, drainant la vallée du Vicdessos jusqu'à Auzat et la vallée de l'Ariège jusqu'aux Cabannes.

D'autres bourgs ont un rôle de polarité au sein de la communauté de communes et disposent d'un panel d'équipements de gamme de proximité et intermédiaire : Mercus-Garrabet, Arignac et Saurat.
Rabat-les-Trois-Seigneurs, Bédeilhac-Aynat et Ornolac-Ussat-les-Bains sont des pôles de proximité, avec des équipements répondant aux besoins premiers de la population.
Les autres communes assurent quant à elles une fonction essentiellement résidentielle et touristique, grâce à la présence d'équipements touristiques, publics ou privés et de prestataires.

ZOOM SUR LES GAMMES D'EQUIPEMENTS (INSEE)

Gamme de proximité : regroupe 27 types de services courants comme épicerie, boulangerie, salon de coiffure, école élémentaire, médecin généraliste, maçon, plombier…

Gamme intermédiaire et gamme supérieure : regroupent 83 services moins courants comme : gendarmerie, vétérinaire, magasins de vêtements ou d'ameublement, supermarché, collège, cinéma…

La liste complète est disponible sur le site de l'INSEE.

Equipement de la communauté de communes

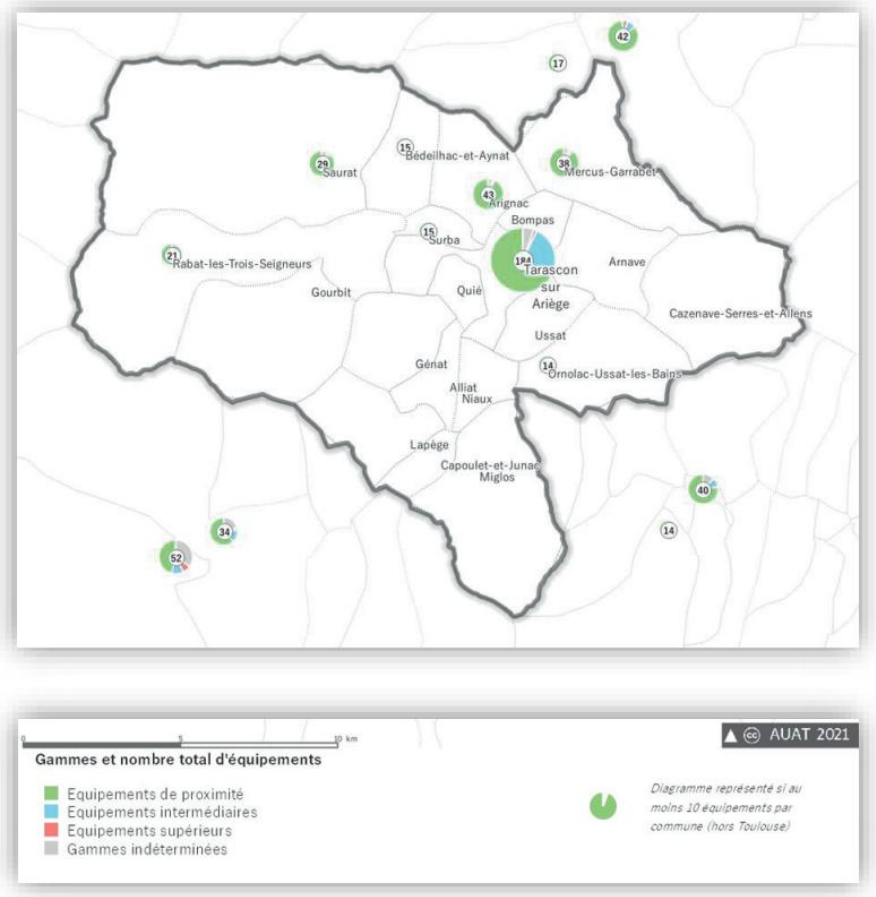

Source : Projet de territoire – AUAT

2. Tarascon-sur-Ariège, pôle de services publics et administratifs de proximité

Si l'ensemble des services publics et administratifs se situent à Foix – moins de 20 kilomètres), préfecture du département de l'Ariège, Tarascon-sur-Ariège est un pôle de services de proximité desservant l'ensemble des communes de la communauté de communes.

Pamiers								
24 / 21	Foix							
35 / 36,5	18 / 18	Tarascon-sur-Ariège						
50 / 42	35 / 23	22 / 12,1	Cazenave-Serres-et-allens					
45 / 45,4	30 / 26,9	16 / 10,5	40 / 22,5	Miglos				
35 / 40,3	22 / 21,8	12 / 8,2	35 / 20,2	24 / 16,8	Saurat			
70 / 63	55 / 44,9	45 / 31,3	65 / 43,3	60 / 39,9	35 / 23,3	Massat		
50 / 50,1	30 / 31,6	18 / 15,2	40 / 27,2	16 / 11,3	26 / 21,7	60 / 44,8	Val-de-Sos	
60 / 62,3	45 / 43,7	30 / 27,4	45 / 28	40 / 34	40 / 33,9	70 / 56,5	40 / 38,5	Ax-les-Thermes

Temps (en min) / Distance (en km)	Commune de la communauté de communes du Pays de Tarascon

France Services à Tarascon-sur-Ariège

Situé Avenue de la République, en centre-ville, l'espace France Services de Tarascon-sur-Ariège est un guichet unique ouvert du lundi au vendredi, qui permet aux administrés d'être accompagnés pour effectuer leurs démarches administratives du quotidien, liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi…

Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services et de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État : Direction générale des finances publiques, ministères de l'Intérieur, de la Justice, La Poste, la Caisse nationale des allocations familiales, l'assurance retraite, la mutualité sociale agricole (MSA).

A partir du mois de septembre 2023, l'opérateur du nouveau PIG Habitat de la CCPT assure une permanence tous les jeudis matins à l'espace France Services de Tarascon-sur-Ariège

Le centre social de Tarascon-sur-Ariège, une offre de services complémentaire à France Services

Dans le cadre du Projet Social et de la Population porté par la mairie de Tarascon-sur-Ariège, le centre social déploie, sur le site Le Relais, une offre complémentaire à l'espace France Services, accueillant des permanences d'autres partenaires institutionnels et associatifs :

- Mission Locale Jeunes Ariège
- Association de Soutien Judiciaire et d'Orientation de l'Ariège (ASJOA)
- Service d'Insertion Socio-Professionnelle pour Adultes Handicapés (SISPAH-APAJH)
- Ariège Profession Animation / Réflexe Services 09
- Prévention Conseil Aide Défense Consommateurs 09
- Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir
- Office Public de l'Habitat de l'Ariège
- SOLIHA 09
- Association Information Prévention aDdictions (AIPD)
- Assistante sociale de la CPAM
- Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales (ADAPEI)
- Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)

Une bonne desserte en services postaux

La communauté de communes du Pays de Tarascon compte :

- 4 bureaux de poste à Tarascon-sur-Ariège, Mercus, Saurat et Ornolac-Ussat-les-Bains ;
- 4 agences postales à Arignac, Niaux, Bedeilhac-et-Aynat et Rabat-les-Trois-Seigneurs

Les services de sécurité dans le Pays de Tarascon

La seule brigade de gendarmerie du territoire se situe à Tarascon-sur-Ariège.
Un centre de secours est également présent à Tarascon-sur-Ariège, avec une quarantaine de sapeurs-pompiers.

Equipements et services publics

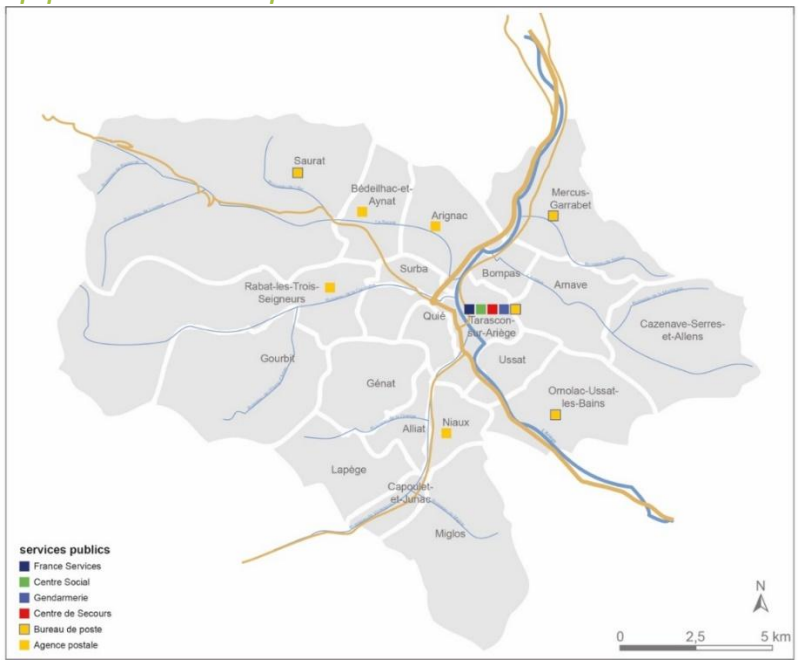

CAIRN Territoires

3. La politique enfance jeunesse sur la communauté de communes

La communauté de communes a la charge des politiques éducatives sur son territoire pour les enfants et jeunes de 3 à 18 ans, au travers de sa compétence « gestion des ALAE[1] et ALSH[2] ». Elle y travaille dans le cadre de son 3ème Projet Éducatif de Territoire 2023-2025 (PEdT), basé sur les axes suivants :

1. Permettre la réussite scolaire de tous les enfants (projet autour de l'alimentation en lien avec le contrat local de santé, travail sur l'inclusion sociale avec des ateliers sur l'égalité filles garçons…) ;
2. Enrichir la coopération entre tous les coéducateurs du quotidien de l'enfant (échanges avec la médiathèque…)
3. Favoriser l'accès à la culture et l'ouverture à l'extérieur (fête des ALAE sur une commune différente chaque année, travail sur la mobilité lors des ateliers parentalité…)
4. Permettre à tous les enfants de devenir des citoyens responsables et solidaires (travail sur le détournement des objets du quotidien…).

En 2021, la Mairie de Tarascon-sur-Ariège a repris en main la gestion de la politique Jeunesse qui était confiée à la MJC de Tarascon-sur-Ariège par convention, en créant un centre social et en développant un service jeunesse communal.

Les équipements petite enfance

Deux multi-accueil « petite enfance » sont présents sur la communauté de communes :

- Multi-Accueil « Pierre Mazet » de Tarascon-sur-Ariège sur Ariège, géré par la commune, bénéficiant de 25 places agréées.
- Multi-Accueil « Les Coccinelles » de Mercus-Garrabet, disposant de 17 places agréées.

Le Relais Petit Enfance (anciennement Relai Assistante Maternelle) est géré par la commune de Tarascon-sur-Ariège et propose régulièrement des ateliers éducatifs.

Les entretiens avec les acteurs du territoire font apparaître un besoin de services de garde d'enfants sur le territoire : le faible taux de couverture, très inférieur à celui constaté au plan départemental et national, amène à s'interroger sur la possibilité de développer l'offre d'accueil sur un format (individuel ou collectif) le plus adapté aux besoins du territoire (rural, de montagne, organisé en vallées).

45% des assistantes maternelles étant âgées de 55 ans et plus (source : convention territoriale globale CAF / Pays de Tarascon – 2023), il s'agit également de travailler en vue de pérenniser et renouveler l'offre d'accueil du petit enfant.
Un travail sera prochainement conduit avec la Caisse d'Allocations Familiales pour promouvoir des actions de formation.

[1] Accueil de loisirs associé à l'école

[2] Accueil de loisirs sans hébergement

Les centres de loisirs sans hébergement

A Mercus-Garrabet et Tarascon-sur-Ariège sur Ariège, les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans sont accueillis tous les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.
L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est désormais installé sur la commune de Tarascon-sur-Ariège dans un nouveau bâtiment inauguré en Juillet 2022, le Pôle Enfance et Parentalité Robert Naudi. Il est situé entre les écoles de Tarascon-sur-Ariège et la crèche.

L'incidence de l'ouverture de ce nouveau bâtiment s'est traduite par une augmentation très significative de la fréquentation (+30%), notamment chez les moins de 6 ans.
Désormais, ce sont en moyenne 80 enfants qui sont accueillis sur les différentes périodes de vacances et 50 sur les mercredis après-midi.
Un ALSH « Juniors », pour les jeunes à partir du collège, est mis en place à Tarascon-sur-Ariège, sur les vacances, avec un programme spécifique, des actions thématiques, des chantiers « Jeunes »…

Les établissements d'enseignement

- Le premier degré

Le territoire compte 13 écoles. Trois regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) regroupent chacun 3 communes :
- Rabat les Trois Seigneurs, Banat, Gourbit (1 école élémentaire à Rabat, 1 école maternelle à Banat) ;
- Bompas, Arnave, Cazenave-Serres-et-Allens (1 école à Bompas, 1 à Arnave) ;
- Niaux, Capoulet-et-Junac, Miglos (1 école à Niaux) ;

une école primaire à Saurat.
Deux groupes scolaires comptent 2 écoles :
- Tarascon-sur-Ariège : Pradelet Elémentaire et Pradelet Maternelle.
- Mercus-Garrabet : Mercus et Amplaing.

Evolution du nombre d'élèves dans les écoles :

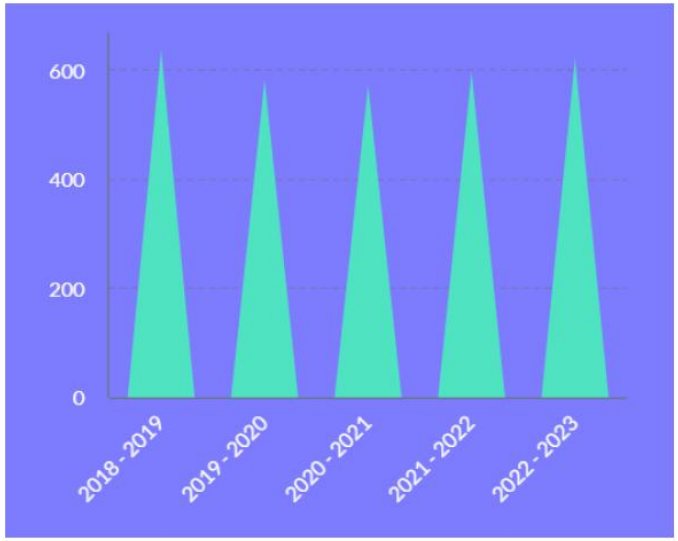

Source : PEdT 2023-2025

La Communauté de Communes confie la gestion des ALAE et ALSH par délégation, à LEC Grand Sud. 40 animateurs interviennent au quotidien sur les 12 ALAE du territoire.
Sur les 595 enfants scolarisés dans les écoles en 2022-2023, les 12 Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles accueillent en moyenne :
- 237 enfants le matin
- 481 le midi
- 310 le soir.

384 enfants participent, en moyenne, aux activités périscolaires supplémentaires (TAP), soit 65 % des enfants scolarisés en maternelle et élémentaire.

85 % des enfants scolarisés en maternelle et élémentaire sur le Pays de Tarascon sont inscrits dans les ALAE.

Depuis 2012, les moyens de transports des **Centres de Loisirs** (ALAE et ALSH) sont disponibles pour les écoles, le collège et les associations du Pays de Tarascon. Deux minibus de 9 places et 1 bus de 23 places sont ainsi mutualisés.

La restauration scolaire est assurée par Ariège Restauration, sauf à Mercus-Garrabet et Tarascon-sur-Ariège qui disposent d'un service de restauration.

- Le second degré

Le Pays de Tarascon compte un collège, basé à Tarascon-sur-Ariège. Le collège de Tarascon-sur-Ariège (Sabarthès) et le Collège de Vicdessos (Montcalm) forment désormais une seule structure appelée « Collège Sabarthès / Montcalm ».
Le collège dispose, à Vicdessos (hors périmètre de la communauté de communes), d'une section sportive activité de pleine nature, équitation et d'un internat.
Le Collège accueillait en 2021-2022 près de 500 élèves dont plus de 300 étaient du Pays de Tarascon.

Le second degré se poursuit en Ariège auprès des établissements suivants :

- Lycée général et technologique Gabriel Fauré à Foix, disposant d'une section européenne, d'un internat et de formations post-bac ;
- Lycée professionnel Jean Durroux à Ferrières-sur-Ariège, avec une section d'enseignement général et technologique disposant d'un internat et de formations post-bac ;
- Lycée polyvalent Pyrène à Pamiers, avec une section d'enseignement professionnel, disposant d'un internat et de formations post-bac ;
- Lycée général et technologique agricole de Pamiers, disposant d'un internat et de formations post-bac ;
- Lycée général privé Notre Dame à Pamiers ;
- Lycée professionnel privé Les Jacobins à Pamiers, avec une section d'enseignement général et technologique ;
- Lycée général et technologique du Couserans à Saint-Girons, disposant d'une section européenne, d'un internat et de formations post-bac ;
- Lycée professionnel Aristide Bergès à Saint-Girons, avec un internant ;
- Lycée professionnel François Camel à Saint-Girons, avec une section européenne et un internat

Afin de poursuivre des études post-bac à proximité, les étudiants pourront rejoindre le centre universitaire de l'Ariège Robert Naudi, proposant une offre élargie de formations.
Installé sur le campus, le Campus Connecté Foix-Ariège permet de compléter l'offre de formation : c'est un espace où les ariégeois peuvent suivre un cursus universitaire, sur mesure et à distance, dans l'enseignement supérieur. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement de proximité, suivis par un tuteur pédagogique, en

lien avec les responsables des Universités délivrant la formation à distance.
Les Campus Connectés associent la souplesse de l'enseignement à distance et un tutorat individuel et collectif, afin de mieux accompagner l'étudiant.e, dans des lieux d'études conviviaux.

Les étudiants pourront également suivre des formations dans les lycées proposant une offre post-bac, ou la métropole toulousaine pour un accès à une offre de formation complète.

Equipements enfance jeunesse

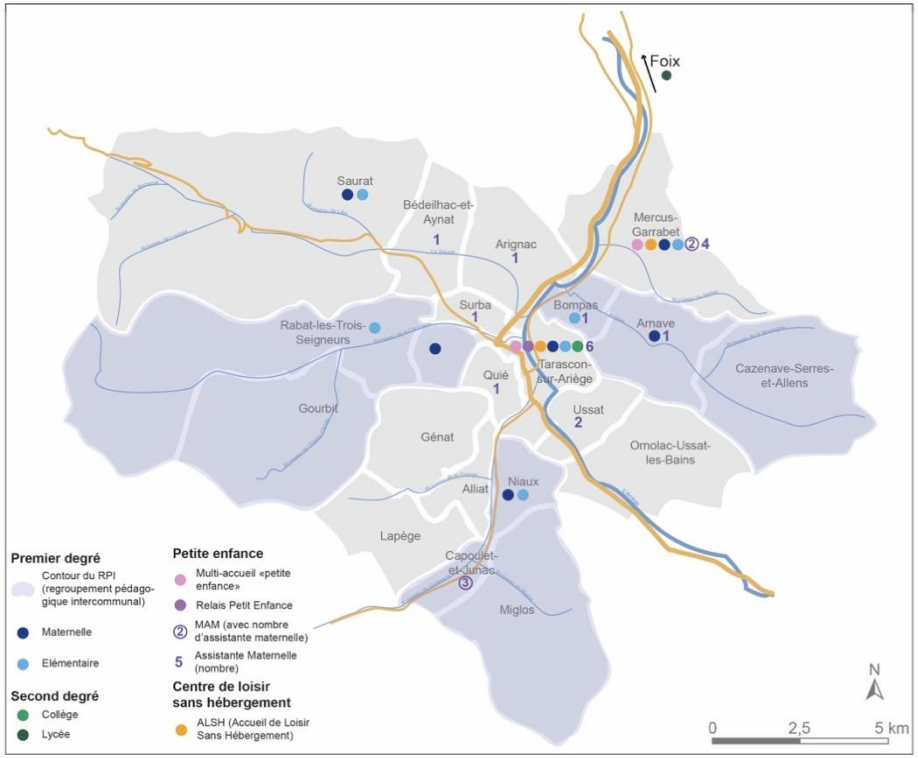

CAIRN Territoires

4. L'offre de santé

Le territoire dispose d'un Contrat Local de Santé, qui couvre la période 2022 – 2026 et permet de réunir l'ensemble des acteurs du territoire aux côtés de la communauté de communes et de l'Agence Régionale de Santé, pour réfléchir autour des questions de prévention, promotion de la santé, accès aux soins…

Le diagnostic partagé du contrat local de santé fait état de certaines données défavorables concernant la population et les ressources en santé.
Concernant l'état de santé de la population du Pays de Tarascon, le diagnostic fait apparaître les données suivantes :

- Le taux de mortalité est stable sur les 5 dernières années alors qu'il diminue aux échelons national, régional et départemental ;
- Les admissions en affection de longue durée dues au cancer et au diabète sont en hausse, bien qu'elles soient inférieures aux statistiques régionales et nationales ;
- Le recours aux moyens de dépistage et prévention est perfectible sur le territoire ;
- Certains indicateurs défavorables (surcharge pondérale, santé dentaire…) pourraient induire des facteurs de risque pour les enfants et les jeunes.

Concernant les ressources en santé, la question de la démographie médicale est préoccupante, notamment la médecine généraliste et dentaire. Le territoire est d'ailleurs identifié par l'ARS comme Zone d'Action Complémentaire pour les médecins.
Le territoire souffre également d'une faible attractivité pour les médecins généralistes et les personnels soignants des EHPAD.

Des efforts sont réalisés pour diffuser la dynamique du contrat local de santé sur toute la communauté de communes : organisation d'ateliers dans les communes, conférences, théâtre santé sur le dépistage du cancer, ateliers d'éducation thérapeutique sur le diabète, l'insuffisance respiratoire…

FOCUS SUR LA CHARTE PNNS – ARIGNAC

La Ville d'Arignac a signé en juillet 2019 la Charte «Villes actives» du Programme National Nutrition Santé» (PNNS) et, dans ce cadre, met en place de l'activité physique adaptée et des ateliers « Diététique » à destination des habitant-e-s de l'intercommunalité.

La proximité des principaux services hospitaliers et d'urgence

La présence du Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège (CHIVA) à Saint-Jean-de-Verges (à une vingtaine de kilomètres de Tarascon-sur-Ariège) permet aux habitants du territoire de disposer d'un accès facilité aux principaux services d'urgence.

Le centre hospitalier est composé de cinq pôles : médecine, bloc / anesthésie / chirurgie, femme / mère / enfant, gériatrie, SAMU / SMUR / urgences.
Cet hôpital est desservi par le service de TAD de la CCPT en lien avec la ligne Régionale LIO 453, un élargissement de cette offre étant en cours.

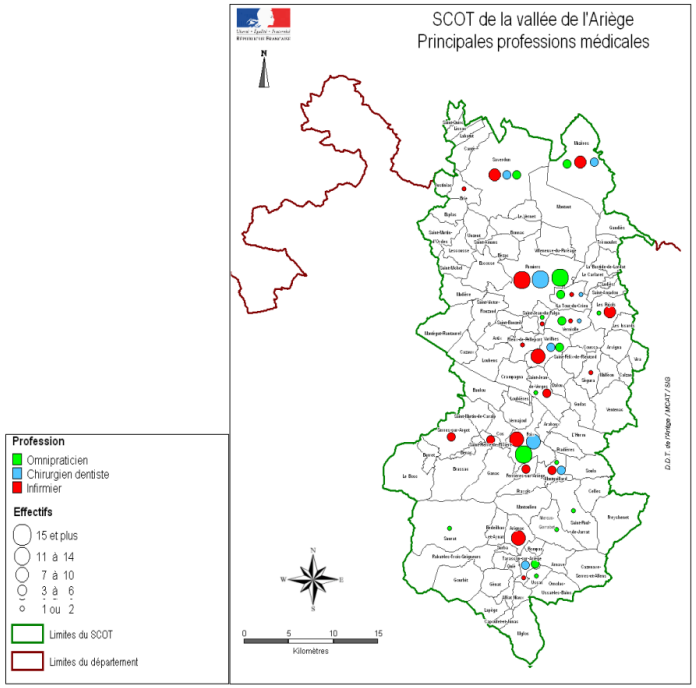

Source : DAE SCoT de la Vallée de l'Ariège – DDT 2011.

Une offre en équipements et services de santé fragile

Le Pays de Tarascon est particulièrement riche en matière de coopération et de lieux de coordination : les dynamiques collectives

se sont en effet développées depuis dix ans, permettant de déployer des dispositifs pluridisciplinaires adaptés aux besoins du territoire : Protocoles de coopération médecins / infirmiers, microstructure addictions, maison Sport Santé auxquels s'ajoutent des dispositifs de coopération plus larges : CPTS, projet territorial de santé mentale…

L'offre de soins sur le territoire s'articule autour d'une seule maison de santé pluri-professionnelle, avec 3 lieux :

- **La maison de santé de Mercus-Garrabet**, regroupant trois médecins généralistes, quatre kinésithérapeutes, deux orthoptistes, un orthophoniste, deux psychomotriciens, une ergothérapeute, une pédiatre
- **Le pôle de santé libéral de Tarascon-sur-Ariège**, regroupant deux médecins généralistes, un psychiatre, un pneumologue, une sage-femme, cinq dentistes, dix kinésithérapeutes, deux psychologues, vingt-sept infirmier-ère-s, deux pédicures podologues, un orthoptiste, un orthophoniste, un psychomotricien, cinq ostéopathes.
- **La maison de santé d'Arignac**, regroupant un angiologue et huit infirmiers.

L'offre de soins sur le territoire est également composée de :

- deux pharmacies basées à Tarascon-sur-Ariège,
- des auxiliaires médicaux : opticiens-lunetier, audioprothésistes
- une offre de médecine thermale, prenant en charge les affections neurologiques, psychosomatiques et gynécologiques.
- Une diététicienne
- Il existe également une offre en médecines alternatives : homéopathe, chiropracteur, sophrologue, naturopathe …

Le paysage de l'offre de soins de premier recours indique que, depuis 2013, la densité de médecins généralistes a fortement baissé (- 24%) : il y a aujourd'hui cinq médecins généralistes sur le territoire, dont deux sont âgés de plus de 60 ans. La présence d'un médecin maître de stage sur le territoire permet toutefois l'accueil de nombreux internes et d'envisager l'arrivée de nouveau praticiens.
La densité de dentistes a également fortement diminué (- 15%) : 20% des dentistes en activité ont plus de 60 ans.
A contrario, la densité des infirmiers libéraux a très fortement augmenté (+ 96%).

Le territoire bénéficie d'un bon service d'ambulances et de services de secours efficaces malgré des manques de pompiers professionnels.

Dans le cadre du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public de l'Ariège (2018-2024), il s'agit de donner la priorité à la réorganisation des gardes à l'échelle du territoire (pharmacie, dentiste, médecin) notamment via l'articulation des gardes dans le cadre de la permanence des soins ambulatoires avec celle des officines.

Les nuits, week-ends et jours fériés, le dispositif Allo Médecins (3966) propose un accueil sans rendez-vous à Pamiers, ou une visite à domicile, après régulation téléphonique.

Compte-tenu de la dimension touristique, thermale et de montagne du territoire, il existe des besoins complémentaires en termes d'offre de soin : dispositifs et moyens de secours en montagne en lien avec

les services d'urgence, accessibilité à la médecine générale pour les visiteurs touristes et curistes.

Des réflexions sont en cours pour améliorer l'offre de soin :

- positionnement sur l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Occitanie pour la création d'un centre de santé avec deux médecins salariés ;

Offre de santé

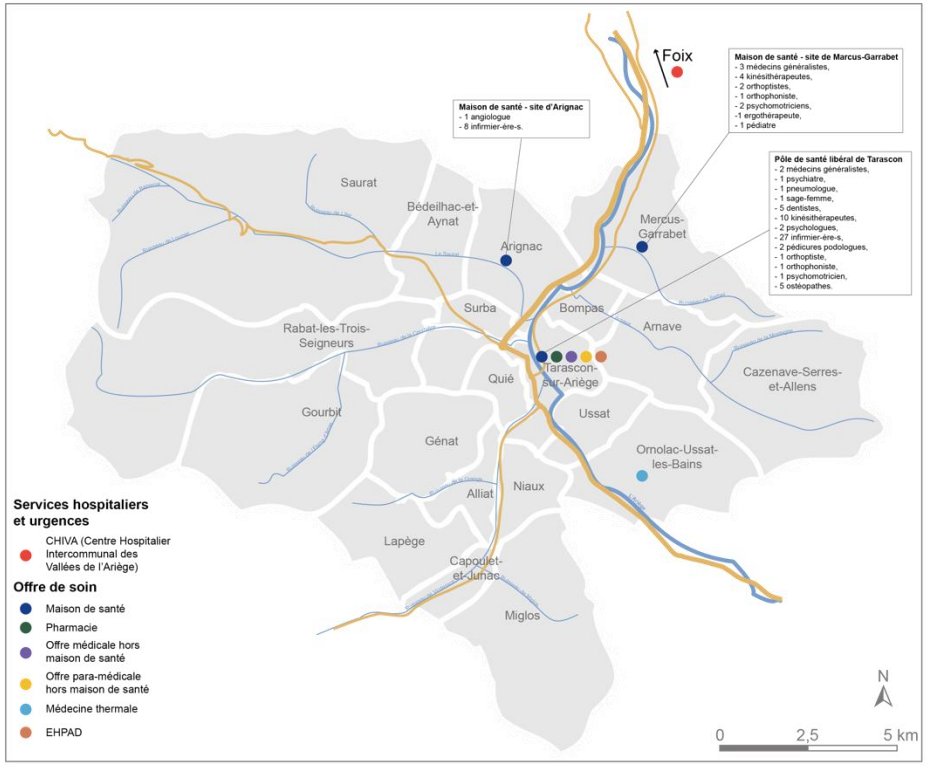

CAIRN Territoires

5. L'offre sociale

Le territoire de la communauté de communes du Pays de Tarascon se caractérise par une offre de services conséquente en termes de solidarité, ainsi qu'un terreau associatif important.
Mais il apparaît toutefois une progression de la précarité, avec une augmentation du nombre de travailleurs précaires, le développement des familles monoparentales, et une augmentation du nombre de personnes âgées isolées (Source : schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public de l'Ariège).

Une offre sociale centralisée à Tarascon-sur-Ariège

En tant que pôle de service de proximité, Tarascon-sur-Ariège accueille les services d'aide sociale.
Au-delà du centre communal d'action sociale de la ville de Tarascon-sur-Ariège, le centre social déploie des ateliers (sport-santé, parents-enfants, cours de français langues étrangères, informatique…) et des animations de soutien à la parentalité dans le cadre de son action collective familles.
Un centre local du conseil départemental de l'Ariège est également présent à Tarascon-sur-Ariège et permet de bénéficier de l'accompagnement et des services déployés par le département.
Le Secours Catholique, le Secours Populaire et la Croix Rouge disposent tous trois d'une antenne locale afin de venir en aide aux plus démunis.
Au-delà de Tarascon-sur-Ariège, les communes déploient également leurs dispositifs d'action sociale.

Une offre de services aux personnes âgées équilibrée

Le taux d'équipement en EHPAD (Etablissements d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes) et SSIAD (Services de Soins Infirmiers A Domicile) est relativement proche de celui du département et de la région.

L'établissement médico-social « Résidence Jules Rousse » à Tarascon-sur-Ariège sur Ariège propose aujourd'hui 128 lits d'EHPAD, 6 places d'accueil de jour et 29 places de SSIAD.
En 2022, le taux d'occupation de l'EHPAD est de 77.3 %, celui de l'accueil de jour de 61.1% et celui du SSIAD de 93% (Source : rapport d'activités 2022 de l'établissement).

Le CHIVA porte actuellement un projet d'agrandissement (140 lits) et de déplacement de l'EHPAD sur le hameau de Banat, à proximité du parc de la préhistoire.

La Villa des Roses à Ussat les Bains est une Résidence Autonomie (ex foyer logement) qui propose 28 places d'hébergement non médicalisé.

Six Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) interviennent sur le territoire :
- Ariège Assistance (qui a intégré les activités de l'association Le Cantou au 01/01/21)
- Ariège Pyrénées Multiservices (APM)
- Service à dom
- Promaid
- Amelis
- Bleu Printemps

Sur un territoire rural de montagne, l'enjeu de la mobilité des personnes âgées est central, corrélé à celui de l'accessibilité des logements dans la perspective du maintien à domicile.

Une réflexion est en cours en vue de créer 10 à 15 logements d'habitat inclusif pour personnes âgées et personnes en situation de handicap en légère perte d'autonomie sur deux communes du territoire.

ZOOM SUR LE CLIC

Le Centre local d'information et de coordination (CLIC) est un guichet unique de proximité dont le rôle est de conseiller, informer et orienter les aînés et leur famille, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées.
Le CLIC du Pays de Tarascon a accompagné 554 personnes en 2019.
La moitié environ a bénéficié d'un plan d'aide APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Une offre de service aux jeunes concentrée à Tarascon-sur-Ariège

L'offre de services en direction des jeunes est satisfaisante, l'ensemble des services se situe à Tarascon-sur-Ariège.

Le centre social a installé un point information jeunesse, labellisé par le ministère chargé de la jeunesse : il propose, au plus près des lieux de vie des jeunes, un accueil libre, anonyme et de qualité, où ils peuvent trouver des informations sur tous les sujets les concernant (formation, métiers, logement, droits, santé, loisirs, culture, mobilité internationale etc.).

Un espace est aussi présent sur le site l'Atelier du centre social, ouvert aux jeunes. Le centre social développe enfin un service d'accompagnement des projets des jeunes, « la fabrique à projets » et travaille en partenariat avec le collège du Sabarthès.

L'association MJC développe un large panel d'activités sport et loisirs, en appui sur les équipements publics.

Le CMPP (centre médico-psycho-pédagogique) offre des consultations, des diagnostics et des soins ambulatoires pour les enfants et adolescents de 0 à 20 ans.

Les travaux menés dans le cadre du contrat local de santé ont fait ressortir les difficultés rencontrées par les jeunes, essentiellement liées à la problématique des déplacements, pour avoir accès à un centre de planification familiale, un psychologue, un point écoute jeunes…
Une réflexion est en cours avec l'Agence Régionale de Santé pour mettre en place une offre combinée Point Accueil Ecoute Jeunes /Maison des adolescents, proposant des consultations gratuites pour les jeunes.

Il s'agira également de renforcer les actions de prévention : tabagisme, vie affective et sexuelle, alimentation…

6. Des pratiques sportives qui reposent sur des équipements publics et sur le tissu associatif

ZOOM SUR LES GAMMES D'EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

La base permanente des équipements de l'INSEE répertorie les équipements sportifs et de loisirs en trois gammes :

De proximité : il s'agit des boulodromes, terrains de tennis, salles ou terrains multisports, terrains de grands jeux ;

Intermédiaire : elle regroupe les salles de sport spécialisées, les bassins de natation, les structure d'athlétisme et les pistes de roller, skate, vélo bicross ou freestyle.

Supérieure : elle comprend par exemple les centres équestres, les lieux de baignade aménagée, les terrains de golf.

La majorité des communes dispose au moins d'un équipement sportif de proximité

Sur les 20 communes de la communauté de communes du Pays de Tarascon, 16 d'entre elles disposent d'au moins un équipement de proximité : boulodrome, terrain de tennis, salle ou terrain multisport, terrain de grands jeux.

Pour certaines de ces communes rurales, les équipements sportifs font partie intégrante du cœur du village. Ce sont des lieux ouverts et intergénérationnels sur lesquels peuvent reposer les sociabilités du village

Seules les communes d'Alliat, Lapège, Ornolac-Ussat-les-Bains et Ussat n'en disposent pas.

La présence d'équipements sportifs structurants

Dans la gamme des équipements sportifs intermédiaires, la communauté de communes dispose d'une piscine couverte à Tarascon-sur-Ariège, comportant 1 bassin de 25 mètres, avec deux couloirs de nage. Elle a malheureusement subi un important incendie et nécessite d'importants travaux en vue de sa réouverture. Cet équipement permettait notamment l'accès à tous les scolaires dans le cadre de la mise en œuvre du savoir nager.

Une salle de combat (Dojo) est également présente à Tarascon-sur-Ariège.

Le tissu associatif essentiel à la diversification de l'offre sportive

Les pratiques sportives reposent principalement sur le tissu associatif local, riche de plus de 50 associations culturelles, sportives et de loisirs. Celui-ci est particulièrement important pour donner accès à tous à une pratique sportive, que ce soit pour la pratique de sport en compétition ou pour une simple activité de loisirs, d'intérieur ou d'extérieur : danse, gymnastique, randonnée, basket, football, rugby…

La plupart des associations sont installées à Tarascon-sur-Ariège et à Saurat.

Les activités de pleine nature, entre sport et tourisme

La richesse du patrimoine naturel, propice au développement des activités de pleine nature et la dimension touristique du territoire participent à orienter l'offre d'équipements sportifs et de loisirs structurants. La base nautique de Mercus-Garrabet, qui exploite un des premiers téléskis de France, les sentiers de randonnée, inscrits au PDIPR, gérés par la CCPT (aménagement et entretien, rédaction des topo guides correspondants) et entretenus par l'association Vallées Villages Montagnes ou encore les nombreux sites d'escalade de premier plan, sont autant d'équipements à destination des habitants et des scolaires, aussi bien que des touristes.
Les écoles et ALAE, en lien avec les associations locales, profitent de cette proximité et richesse du patrimoine naturel pour organiser des sorties nature, des randonnées, des sorties ski.

7. Une offre culturelle limitée

Comme dans de nombreux territoires ruraux, l'offre culturelle est limitée sur la communauté de communes du Pays de Tarascon et concentrée sur les communes de Tarascon-sur-Ariège et Saurat. A l'image des pratiques sportives, l'accès aux arts et à la culture repose beaucoup sur le tissu associatif local, mais aussi sur les collectivités territoriales.

La mairie de Tarascon-sur-Ariège dispose d'un service animations et propose une programmation culturelle annuelle à l'espace culturel François Mitterrand.

L'espace culturel, installée en cœur de ville, héberge le cinéma municipal : cet équipement est constitué d'une salle de cinéma modulable en salle de spectacle, labellisée « art et essai », jeune public » et prochainement « patrimoine ». Cela permet au territoire de développer son action culturelle auprès des habitants et de différents publics, en particulier le jeune public, avec des séances adaptées, parfois accompagnées de temps de rencontres ou d'ateliers. Il propose aussi une séance mensuelle art et essai, en partenariat avec l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai et l'association sauratoise CINE9.
Le centre culturel met en œuvre un dispositif d'apprentissage d'éducation à l'image, « Ecole et collège au cinéma », visant à sensibiliser les élèves à la cinématographie.
Le cinéma accueille chaque année environ 12.000 entrées.

L'offre culturelle est complétée par les musées et lieux d'expositions du territoire :

- La médiathèque de Tarascon-sur-Ariège, située dans le centre culturel, qui gère aussi le dispositif du LAD (lecture à la demande),
- Le musée Rêve et Magie du Rail, géré par l'association Rail Modélisme Ariégeois à Tarascon-sur-Ariège,
- Le château de Miglos,
- Les grottes : Niaux, Lombrives, Bedeilhac, La Vache

- Au parc de la préhistoire, le parcours muséographique du “Grand Atelier”, véritable centre d’interprétation, traite de l’art pariétal, ses thématiques et ses techniques.

Afin de favoriser l’accessibilité à l’offre culturelle, la communauté de communes du Pays de Tarascon, dans le cadre de son service de Transport d’intérêt local a mis en place :

- la desserte du cinéma à Tarascon-sur-Ariège les premiers mercredis du mois (mise en place en 2024, sur 10 séances par an)
- la desserte depuis Tarascon-sur-Ariège de la Scène Nationale L’Estive à Foix, pour quatre soirées par an.

ZOOM SUR LE RESEAU LECTURE A LA DEMANDE (LAD)

Porté par la communauté de communes, le réseau « Lecture A la Demande » organise tout au long de l’année des animations itinérantes (heures du conte, expositions, lectures, spectacles...) en lien avec les quatre bibliothèques du territoire : Arignac, Mercus-Garrabet, Ussat et Tarascon-sur-Ariège.

Afin de rapprocher le service des administrés, des bornes publiques sont aussi présentes dans l’ensemble des mairies : elles permettent aux abonnés de pouvoir emprunter des documents (livres, DVD, jeux vidéo, musique, magazines), qui seront acheminés pour eux jusqu’à la mairie de leur domicile.

II. L’offre commerciale du Pays de Tarascon

1. A l’échelle du SCoT, la communauté de communes est bien dotée en commerces et services marchands

Avec 1 440 commerces et services répartis en 20 pôles principaux, le territoire du SCoT de la Vallée de l’Ariège dispose d’une zone de chalandise étendue au-delà de son périmètre.

L’évolution du niveau d’activités depuis 2009, corrélée à l’évolution de la population, est en constante augmentation, avec un chiffre d’affaires global de près de 515 millions d’euros en 2020.

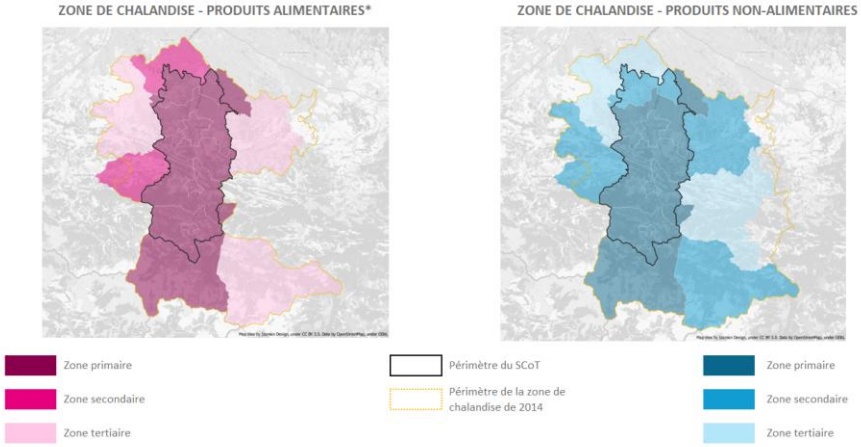

*y compris droguerie-hygiène

Niveau d'activité des principaux pôles

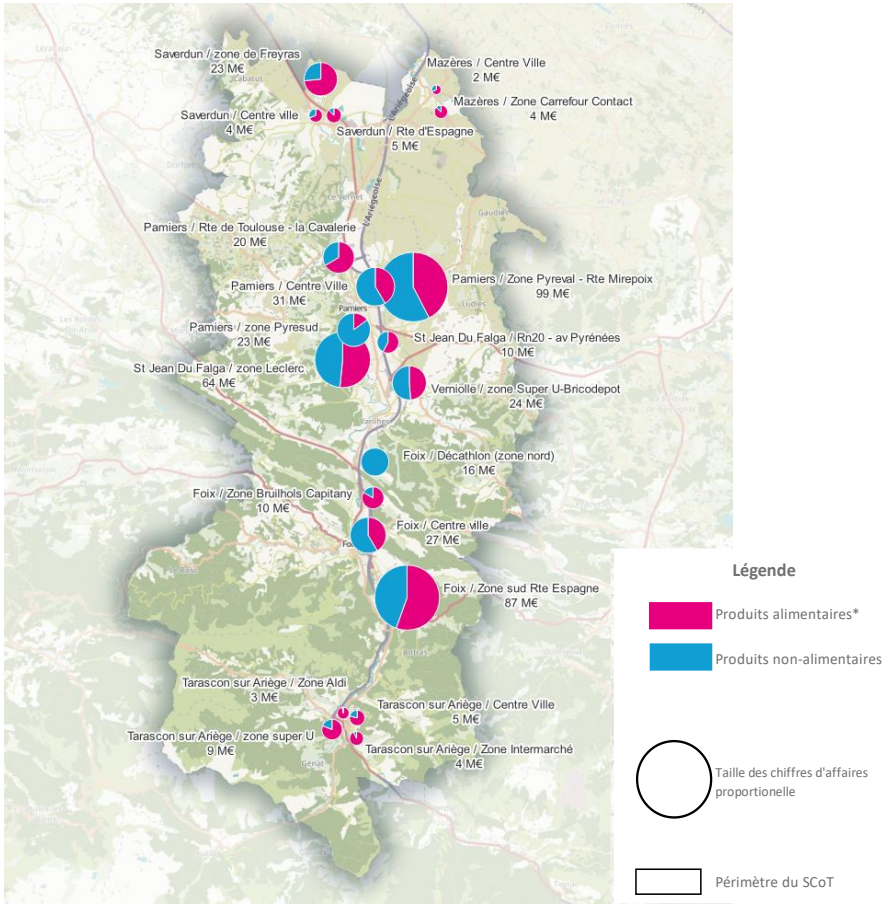

*y compris droguerie-hygiène

Source (pour les deux graphiques) : CCI – étude sur les comportements d'achat des ménages en Occitanie - 2020

Sur le secteur de la communauté de communes du Pays de Tarascon, les quatre principaux pôles commerciaux (zones Tarascon-sur-Ariège Aldi, Super U, Intermarché et centre-ville) totalisent un chiffre d'affaires de 21 millions d'euros en 2020.
L'évolution négative de la population influe sur le niveau d'activités de la zone de chalandise, dont le chiffre d'affaires a baissé entre 2014 et 2020.

ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ACTIVITÉ ET POIDS DES PRINCIPALES COMMUNES DEPUIS 2009

Nom commune	CA 2009	CA 2014	CA 2020	Poids 2009	Poids 2014	Poids 2020
Pamiers	188,7 M€	175,7 M€	188,6 M€	41%	37%	37%
Foix	137,0 M€	139,7 M€	144,8 M€	30%	29%	28%
St Jean Du Falga	56,8 M€	75,2 M€	75,6 M€	12%	16%	15%
Saverdun	25,7 M€	25,3 M€	32,9 M€	6%	5%	6%
Verniolle	7,3 M€	18,6 M€	24,8 M€	2%	4%	5%
Tarascon sur Ariège	21,3 M€	24,5 M€	22,8 M€	5%	5%	4%
Varilhes	7,8 M€	5,5 M€	7,5 M€	2%	1%	1%
Mazères	4,4 M€	5,1 M€	7,2 M€	1%	1%	1%

RÉPARTITION DU NIVEAU D'ACTIVITÉ 2020 DES PRINCIPALES COMMUNES PAR FAMILLE DE PRODUITS

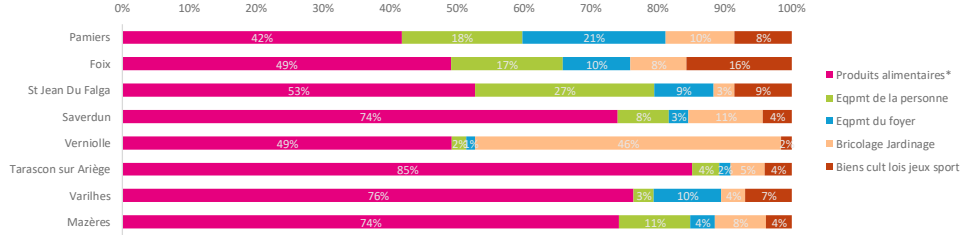

**y compris droguerie-hygiène*

*y compris droguerie-hygiène

Source : CCI – étude sur les comportements d'achat des ménages en Occitanie - 2020

La zone de chalandise s'étend au sud de la communauté de communes sur le périmètre de la Haute-Ariège.

Zone de chalandise CC Pays de Tarascon

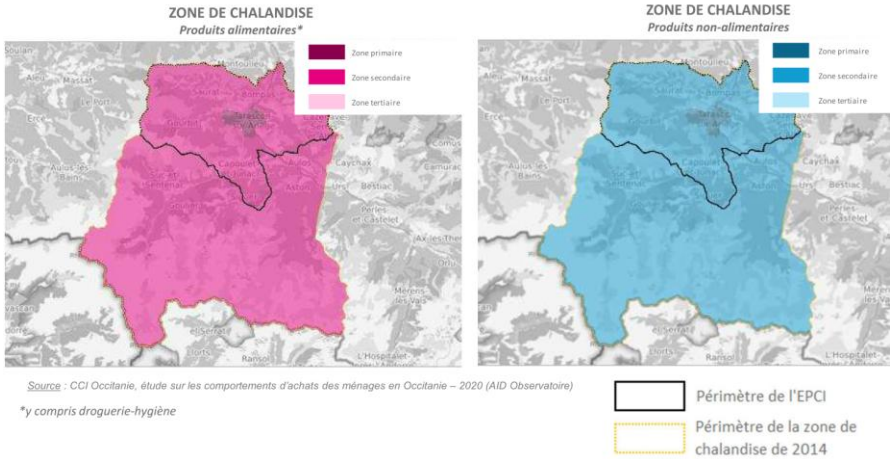

Le potentiel de dépense des ménages de la zone de chalandise de la communauté de communes du Pays de Tarascon est estimé à 61.5 millions d'euros, dont 52% dans l'alimentaire.

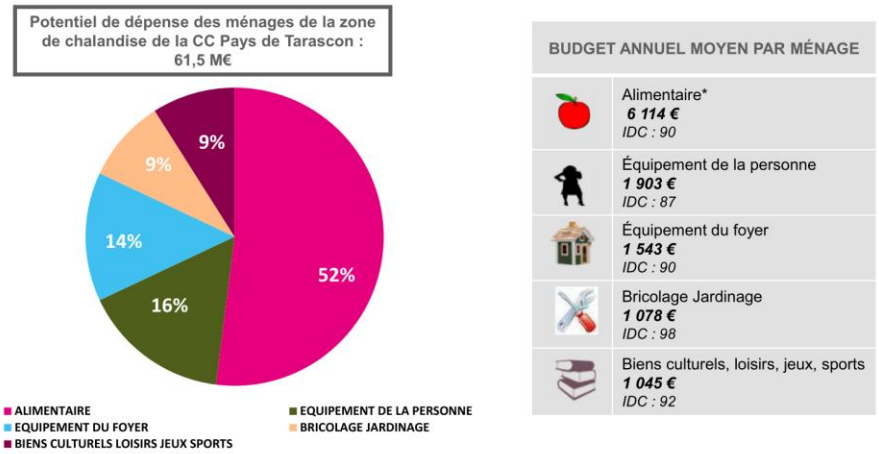

Source : CCI Occitanie – étude sur les comportements d'achat des ménages en Occitanie – 2020 (AID Observatoire)

207 commerces et services marchands aux particuliers sont présents sur le territoire, pour une densité de 24,65 commerces pour 1000 habitants. La ville de Tarascon-sur-Ariège concentre la majorité des commerces et services et offre une gamme de proximité, intermédiaire et supérieure.

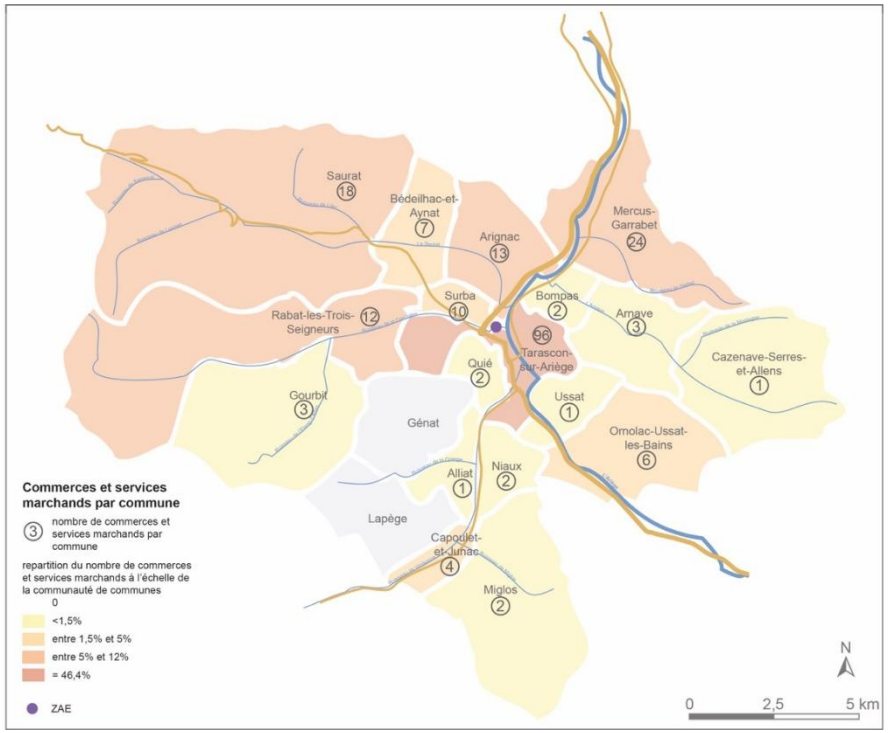

	Nombre de commerces	Nombre de services marchands aux particuliers*	% de la CCPT	Densité commerciale
Alliat	0	1	0,5%	0,12
Arignac	1	12	6,3%	1,55
Arnave	1	2	1,4%	0,36
Bédeilhac-et-Aynat	0	7	3,4%	0,83
Bompas	0	2	1,0%	0,24
Capoulet-et-Junac	0	4	1,9%	0,48
Cazenave-Serres-et-Allens	0	1	0,5%	0,12
Génat	0	0	0,0%	0,00
Gourbit	0	3	1,4%	0,36
Lapège	0	0	0,0%	0,00
Mercus-Garrabet	2	22	11,6%	2,86
Miglos	0	2	1,0%	0,24
Niaux	0	2	1,0%	0,24
Ornolac-Ussat-les-Bains	1	5	2,9%	0,71
Quié	0	2	1,0%	0,24
Rabat-les-Trois-Seigneurs	0	12	5,8%	1,43
Saurat	1	17	8,7%	2,14
Surba	1	9	4,8%	1,19
Tarascon-sur-Ariège	23	73	46,4%	11,43
Ussat	0	1	0,5%	0,12
Total	30	177	100%	24,65

comprend les banques, les restaurants, les services marchands aux particuliers de la BPE 2021 de l'INSEE

2. Tarascon-sur-Ariège,centralité commerciale majeure

Concentration des services marchands

Pôle principal de la communauté de communes situé le long de la RN20, Tarascon-sur-Ariège est la centralité commerciale majeure du territoire, avec une densité commerciale de 11.43 commerces pour 1 000 habitants et 30 équipements commerciaux différents.

- 46% des commerces installés sur la communauté de communes se trouvent à Tarascon-sur-Ariège.
- 98% du niveau d'activité commerciale réalisé sur la zone de chalandise l'est à Tarascon-sur-Ariège.

Le bourg-centre concentre de nombreux services et commerces de proximité : banques, agences immobilières, instituts de beauté, salons de coiffure, restaurants, commerces de bouche (boulangeries et boucheries), fleuriste et pharmacie. La présence de ces commerces de proximité est principalement ciblée dans le centre-ville et en bordure de la RN20.

La commune concentre également des commerces et services de niveau intermédiaires (pompes funèbres, vétérinaire, librairie-presse, magasin de vêtements, de pièces détachées, quincailler, magasin coopératif agricole), certains au sein de la zone commerciale de Super U (ZACOM des Arrigols) sur la RN20 : supermarché, grande surface de bricolage, , opticien audioprothésiste, restauration rapide et station-service.

Il est à noter qu'il n'y a pas de commerce de la gamme supérieure présent à Tarascon-sur-Ariège, le seul sur le territoire étant une pisciculture à Surba.

Entre 2014 et 2020, le niveau d'activité du centre-ville s'est maintenu, autour de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Niveau d'activité du centre-ville de Tarascon-sur-Ariège

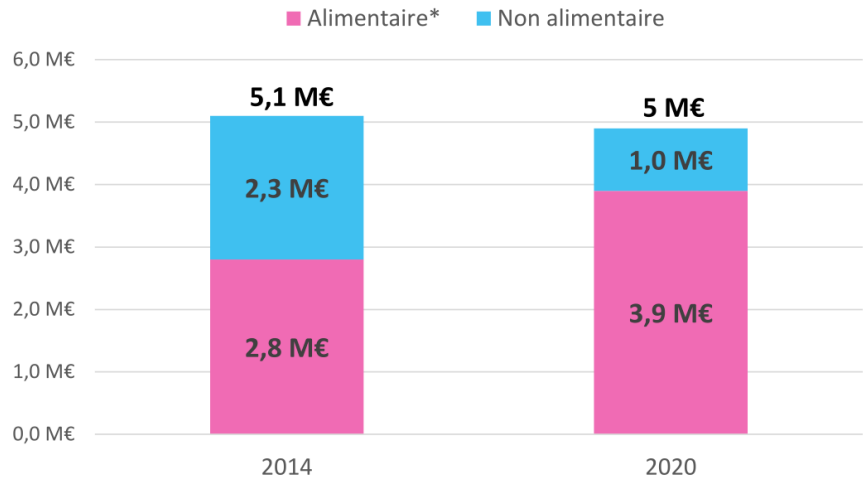

*y compris droguerie-hygiène

Source : CCI – étude sur les comportements d'achat des ménages en Occitanie – 2020, 2014 (AID Observatoire)

Si Tarascon-sur-Ariège concentre la majorité des services marchands, Mercus-Garrabet est considérée par la CCI comme « pôle d'hyper proximité » : on y trouve un restaurant, une chapelière, une supérette, une boulangerie, une esthéticienne, une coiffeuse, un tatoueur et un mécanicien.

Le marché de plein vent, lieu de sociabilité et de convivialité

Si la part de marché des grandes et moyennes surfaces reste prépondérante (70%) dans les circuits de distribution fréquentés par les ménages du Pays de Tarascon, la fréquentation des marchés et circuits courts se maintient à un niveau équivalent à 2014 et concerne 16% de la dépense en produits frais.

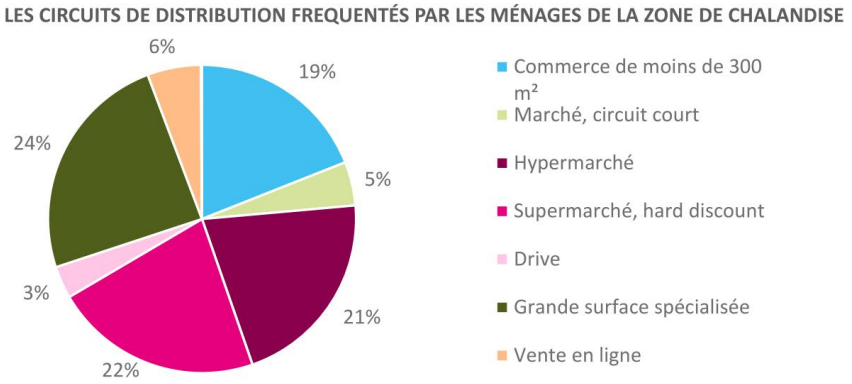

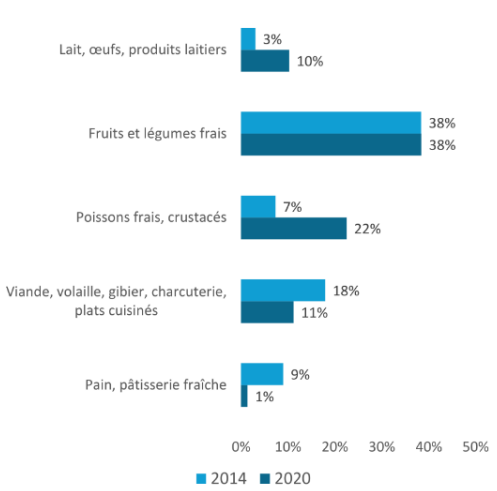

Source : CCI Occitanie – étude sur les comportements d'achat des ménages en Occitanie – 2020 (AID Observatoire)

Le marché de plein vent de Tarascon-sur-Ariège est installé en centre-ville, les mercredis et samedis matins. Il rassemble une vingtaine de commerçants le mercredi et plus de cinquante le samedi. Il fonctionne toute l'année, avec une fréquentation des commerçants plus faible en période hivernale.

En période estivale, un marché nocturne est organisé chaque semaine à Rabat-Les-Trois-Seigneurs.

D'autres communes organisent ponctuellement des marchés gourmands : c'est par exemple le cas à Quié.

Le commerce central concurrencé par le commerce périphérique

La mutation du tissu économique et sociodémographique du territoire de la communauté de communes influe fortement sur l'organisation du commerce local.
Le centre-ville fait face à un affaiblissement de sa dynamique commerciale, au profit des structures situées sur la RN20.
Elles bénéficient d'une bonne visibilité, d'un foncier facilement mutable, d'une desserte facilitant l'accès automobile et de locomotives commerciales, souvent alimentaires. Aujourd'hui, l'offre commerciale de centre-ville présente quelques fragilités marquées par une vacance commerciale notable, peu de locomotives commerciales et une rotation importante des commerces.
Suite au départ massif de Péchiney, le territoire a fait en sorte de s'emparer des dispositifs de revitalisation successifs disponibles : ainsi des opérations OMPCA & FISAC se sont succédées jusqu'en 2019 ; puis, dernièrement, la communauté de communes et la commune de Tarascon-sur-Ariège se sont engagées dans les dispositifs bourg-centre porté par la Région Occitanie et Petite Ville de Demain porté par l'Etat. Ces dispositifs visent à renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, améliorer la qualité de vie des habitants.

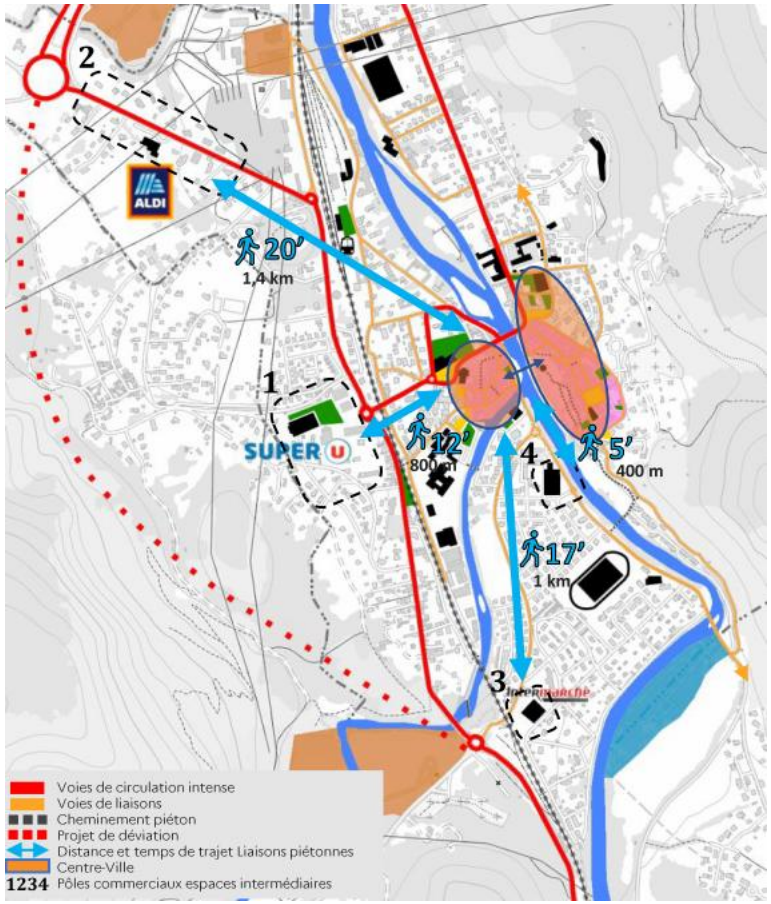

Source : communauté de communes du Pays de Tarascon

Pôles commerciaux de Tarascon-sur-Ariège

ZOOM SUR LA ZONE COMMERCIALE SUPER U

Située sur la RN20, à moins d'un kilomètre du centre-ville, la zone commerciale dispose d'une très bonne visibilité sur un axe structurant du territoire (passage de 15.000 véhicules par jour). Elle accueille des commerces nécessitant de grandes surfaces de commercialisation (supermarché, magasin de bricolage) mais aussi des commerces dont le format et l'usage seraient compatibles avec des surfaces plus réduites (boulangerie, restauration rapide…).

L'installation récente, en 2022, d'une enseigne Mc Donalds a renforcé l'attractivité de la zone, notamment vers le public collégien.

L'étude de la CCI note une légère diminution du niveau d'activité de la zone entre 2014 et 2020, corrélée à une baisse de l'alimentaire et un renforcement du non alimentaire.

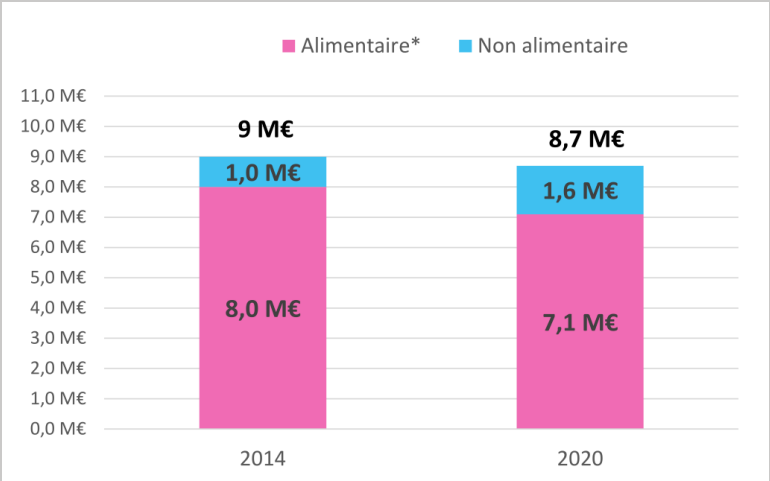

Le renforcement de la qualité des connexions piétonnes reliant la zone commerciale au centre-ville pourrait permettre de favoriser la complémentarité et l'équilibre des espaces commerciaux.

Zone commerciale Super U

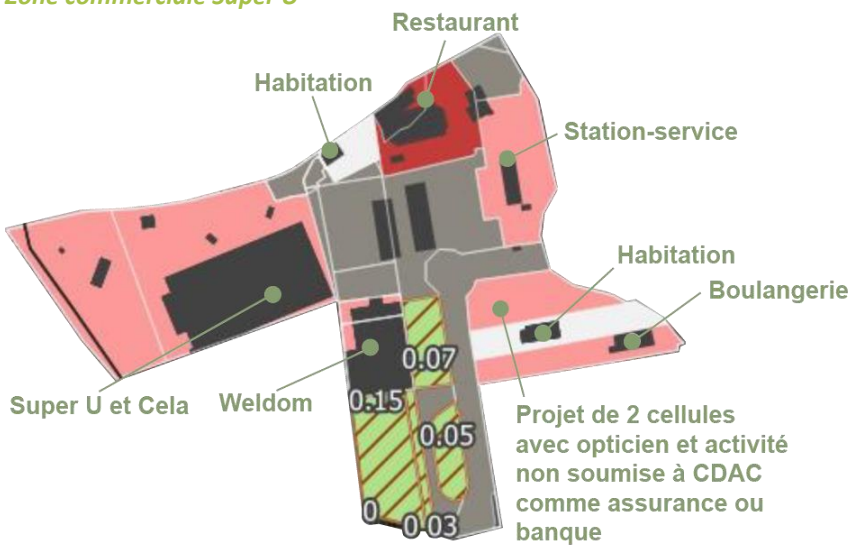

Source : étude sur le foncier stratégique du pôle Tarascon-sur-Ariègenais – mars 2023 – AUAT

3. Des initiatives de réinvestissement commercial dans quelques communes rurales

En dehors de Tarascon-sur-Ariège et de Mercus-Garrabet, le tissu commercial est peu développé : quelques commerces sont installés à Saurat, Arignac, Bédeilhac et Gourbit.

Le commerce itinérant est également développé sur le territoire : un boulanger passe par exemple 6 jours sur 7 à Rabat-Les-Trois-

Seigneurs, Arnave, Ornolac-Ussat-Les Bains, Bédeilhac.Une dépendance au pôle commercial extérieur de Foix

Sur la zone de chalandise de la communauté de communes du Pays de Tarascon, l'évasion commerciale est importante : elle est estimée à 39 millions d'euros, soit 63,6% de la dépense commercialisable totale. Majeure sur le volet non alimentaire, le taux d'évasion s'élève aussi à 40% sur le volet alimentaire.

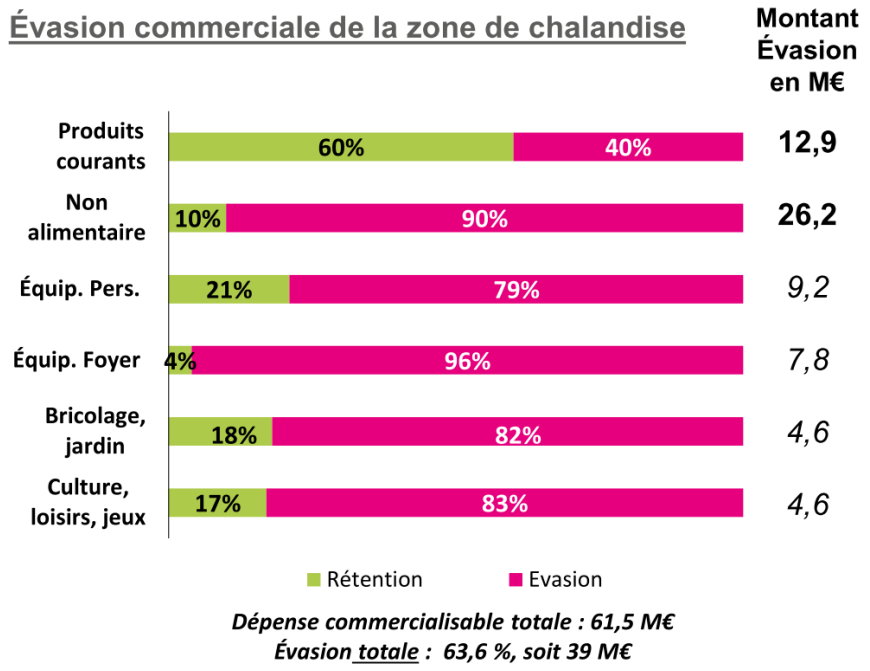

Dépense commercialisable totale : 61,5 M€
Évasion totale : 63,6 %, soit 39 M€

Source : CCI Occitanie – étude sur les comportements d'achat des ménages en Occitanie – 2020 (AID Observatoire)

La principale destination d'évasion hors de la zone de chalandise tous produits confondus est Foix.

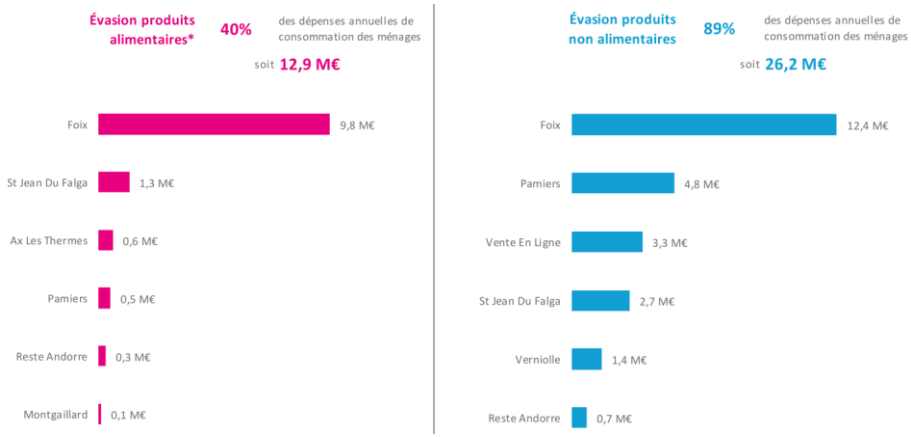

Source : CCI Occitanie – étude sur les comportements d'achat des ménages en Occitanie – 2020 (AID Observatoire)

Grâce à son positionnement au carrefour de l'axe RN 20 – A20, Foix a un rôle de pôle majeur dans l'organisation de l'armature territoriale de la vallée de l'Ariège et rayonne sur la communauté de communes du Pays de Tarascon.

L'offre commerciale périphérique de La zone de « Peysales », située à la sortie Sud de la ville en direction de Montgailhard, est structurée autour de deux locomotives alimentaires : Leclerc et Intermarché :

- Zone Intermarché : 24 entreprises, 318 actifs, 13 059 m²
- Zone Leclerc : 21 entreprises, 168 actifs, 5 007 m²

Le centre-ville de Foix, au caractère médiéval, est également très dynamique et compte des établissements commerciaux et de services, soit 233 entreprises, représentant 694 emplois en juin 2018

(source : site internet de la mairie de Foix). Les secteurs d'activités dominant sont l'hygiène beauté, l'équipement de la personne et café hôtellerie restauration (qui participe à l'animation du cœur de ville et qui soutient la fonction touristique du territoire).

4. L'impact du e-commerce sur la dynamique commerciale de la communauté de communes

La part de la vente en ligne dans les circuits de distribution fréquentés par les ménages de la zone de chalandise est estimée à 3 millions d'euros. Elle représente 6% de la dépense totale des ménages, 11% de la dépense non alimentaire (mêmes proportions à l'échelle du SCoT de la Vallée de l'Ariège) et a progressé de 2 points depuis la dernière enquête de 2014.

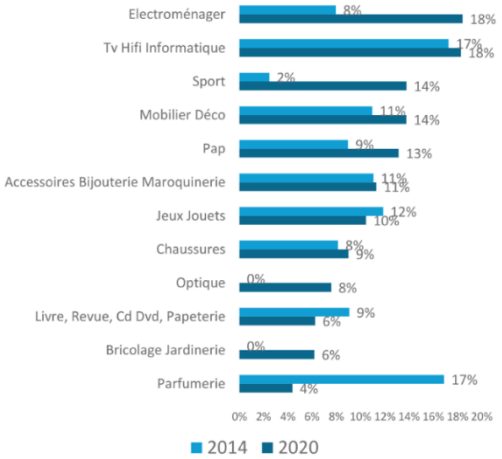

La vente en ligne progresse sur de nombreux secteurs, y compris jusqu'alors « réservés » au commerce physique, comme l'optique, l'électroménager ou le sport.

Ceci a un impact sur le développement logistique sur le territoire qu'il s'agira de traiter dans le cadre des travaux du PLUIH.

Nota : Depuis l'actualisation de l'enquête ménage réalisée en 2019, accélération de la vente en ligne, en moyenne +3 à 5 points

III. Constat et enjeux synthétiques de la partie 2

CONSTATS

Un pôle de développement secondaire à l'échelle du SCoT, doté d'une grande autonomie en termes d'équipements et de services de proximité et intermédiaires

- ⇨ Tarascon, pôle de services publics et administratifs et pôle commercial
- ⇨ Une offre enfance jeunesse répartie sur le territoire, une offre scolaire organisée en RPI
- ⇨ Une offre de soin fragile mais structurée au sein d'une maison de santé pluri-professionnelle

Une offre en services et équipements (social, jeunesse, culturelle, commerces…) grandement concentrée sur Tarascon, ce qui fait de la mobilité un enjeu majeur pour le développement du territoire.

Une offre commerciale abondante concentrée à Tarascon le long de la RN20

- ⇨ Offre commerciale multipolarisée (centre-ville, zones Super U, Aldi et Intermarché)
- ⇨ Affaiblissement de la dynamique commerciale du centre-ville
- ⇨ Evasion commerciale importante sur le non-alimentaire

ENJEUX

Le maintien d'une offre de services et d'équipements accessibles répondant aux besoins de la population.

Le maintien de la dynamique commerciale du centre-ville

L'amélioration de l'offre commerciale existante

La maîtrise du développement commercial et de la complémentarité commerciale centre/périphérie à Tarascon

La valorisation et l'accompagnement des démarches « circuit local et circuit court »

L'anticipation des effets / de l'impact de la future déviation RN 20 de Tarascon

Partie 3 - Les mobilités

Crédit photo : David Maury

I. La route, au cœur des déplacements

Comme pour la plupart des territoires ruraux français, la voiture individuelle reste le principal mode de déplacement. Ce constat est d'ailleurs renforcé sur la communauté de communes du Pays de Tarascon, par la topographie de ce territoire de montagne, rendant plus difficiles les déplacements en modes actifs (marche, vélo…).
En 2022, plus de 83% de la population active de plus de 15 ans ayant un emploi utilisait un véhicule motorisé personnel pour se rendre au travail.

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019 sur la communauté de communes

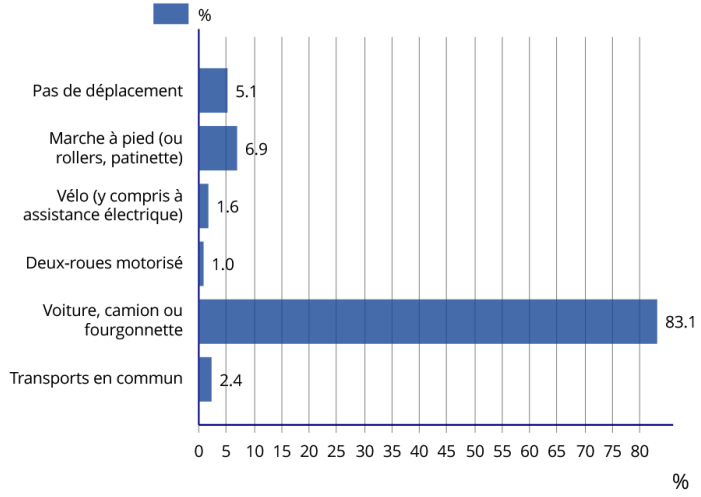

Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.

Le taux de motorisation des ménages est important : plus de 88% des ménages disposent d'au moins une voiture en 2022. Le pôle principal de Tarascon-sur-Ariège, compte tenu des équipements et emplois dont il dispose, concentre les flux.

Équipement automobile des ménages sur la communauté de communes

Équipement	2011	%	2016	%	2022	%
Au moins une voiture	**3 409**	**83,9**	**3 492**	**86,1**	**3 714**	**88,0**
1 voiture	1 846	45,4	1 866	46,0	1 981	46,9
2 voitures ou plus	1 563	38,4	1 626	40,1	1 733	41,1

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025

1. Un maillage routier calé sur la topographie valléenne

Le territoire bénéficie d'une bonne desserte routière et ferroviaire, qui a concouru, avec la présence d'un bassin d'emploi historique, au maintien de sa population.

Il est directement relié au réseau régional et à l'agglomération toulousaine en un peu plus d'une heure depuis le début des années 2000, avec l'ouverture de l'A66 entre Villefranche-de-Lauragais et Pamiers et la mise en 2x2 voies de la RN 20 jusqu'aux portes de Tarascon-sur-Ariège.

La bonne accessibilité vers Toulouse assure également l'accès à l'aéroport de Toulouse Blagnac, 3ème aéroport de province, qui propose un grand nombre de destination en Europe et en Afrique du Nord. La future desserte de l'aéroport par le projet de 3ème ligne de métro facilitera les échanges avec la gare Matabiau.

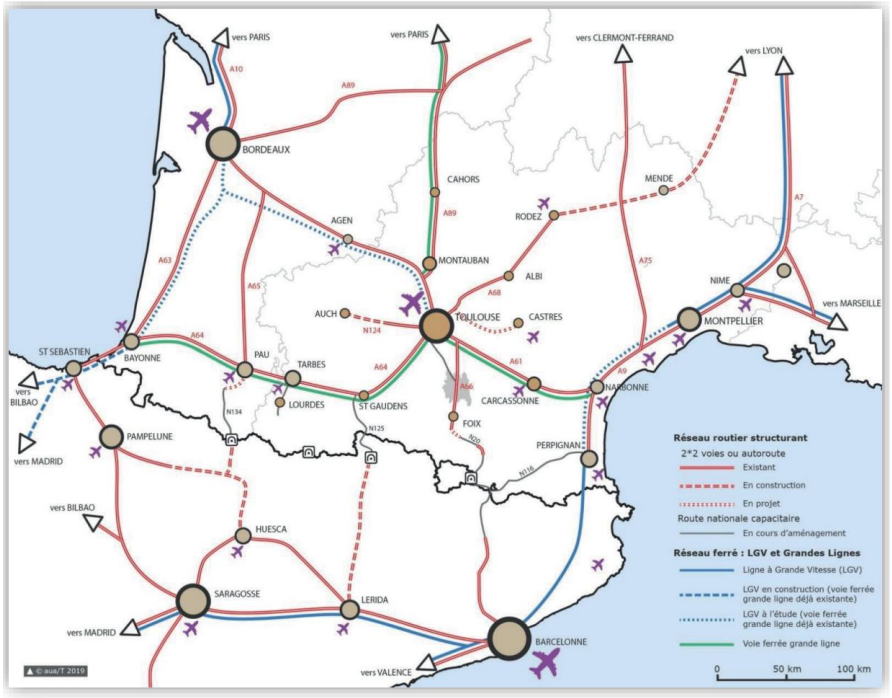

Source : projet de territoire – AUAT

A l'échelle du SCoT, le réseau viaire est organisé autour de l'axe principal traversant le territoire du Nord au Sud en longeant l'Ariège : la RN 20, complétée par l'A66 depuis Pamiers vers les Pays Sud Toulousain, Lauragais et Toulouse.

Cet axe majeur, connecté au nord à la métropole toulousaine a une vocation touristique et transfrontalière au sud, en offrant un accès aux stations de ski (Ax Les 3 Domaines, Monts d'Olmes, plateau de Beille, Goulier Neige, Ascou Pailhères), thermales, et à l'Espagne via Bourg-Madame ou la Principauté d'Andorre.

Environ 15.000 véhicules par jour sont recensés sur l'axe majeur de la RN20 au droit de Tarascon-sur-Ariège.

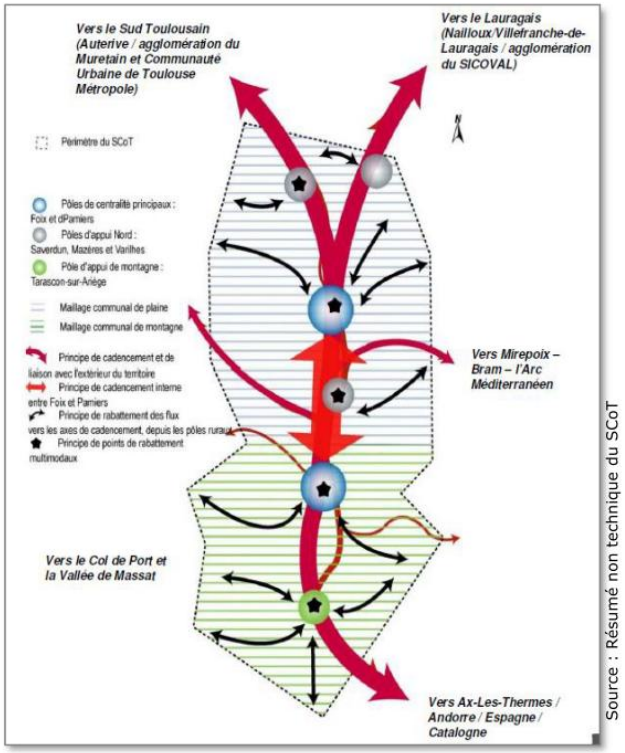

Source : Résumé non technique du SCoT

Un réseau est/ouest, via la RD 618, est connecté à cet axe structurant et permet la liaison avec les territoires ariégeois voisins : 2500 véhicules/jour sont recensés à Bompas, en direction de Tarascon-sur-Ariège.

Desserte routière par les voies principales

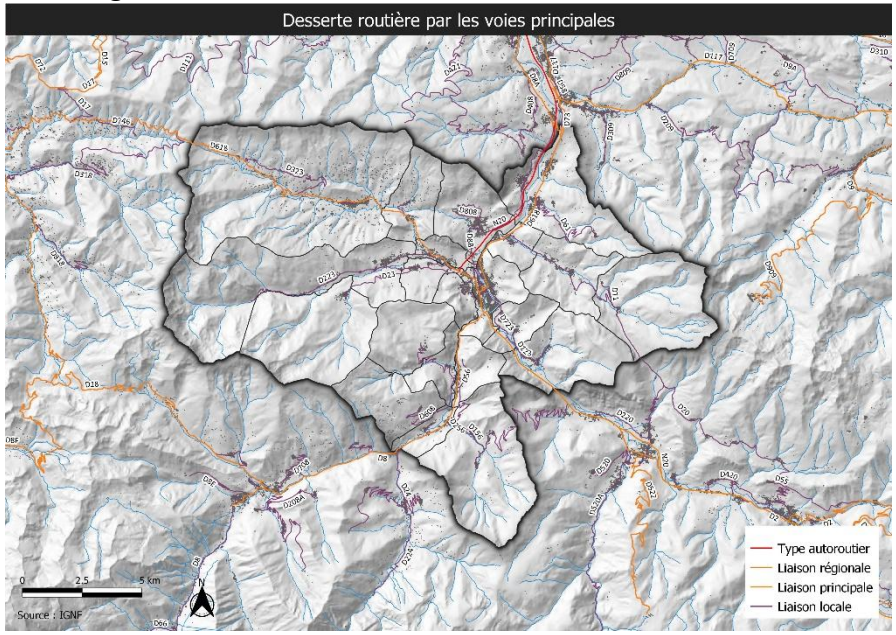

Les routes départementales complètent cette armature en suivant la topographie pour desservir les vallées de l'Ariège, du Vicdessos, de la Courbière, du Saurat et de l'Arnave.

2. Les projets routiers impactant le territoire

Le projet de route européenne E9 « Toulouse-Barcelone »

Le projet de route européenne E9 « Toulouse-Barcelone » doit permettre d'assurer la liaison entre les deux métropoles en seulement 3 heures en voiture. Le projet ne nécessite pas la création de nouvelles routes mais vise à améliorer les axes existants afin que l'intégralité de l'itinéraire puisse s'effectuer sur des voies rapides ou des autoroutes.

Environ 45 km de voies rapides restent à finaliser côté français pour rejoindre la frontière espagnole, dont la déviation de Tarascon-sur-Ariège, mais il s'agit de la partie la plus complexe techniquement et la plus coûteuse à réaliser en raison du profil très montagneux des territoires traversés et des enjeux environnementaux.

Côté espagnol, sur les 160 km de route entre la frontière et Barcelone, seuls 17 km de route restent à réaménager entre Berga et Puigcerdà. Le reste de l'itinéraire est déjà en autoroute, en 2*2 voies ou en route nationale réaménagée et sécurisée sur les parties les plus montagneuses.

La poursuite de la transformation de la RN20 en un itinéraire européen vise à améliorer les conditions d'accessibilité du territoire mais aussi à améliorer les conditions de vie des riverains, notamment pour les villes et villages traversés par l'axe qui en subissent les nuisances (pollution, bruit, dangerosité).

ROUTE EUROPÉENNE E9
TOULOUSE-BARCELONE

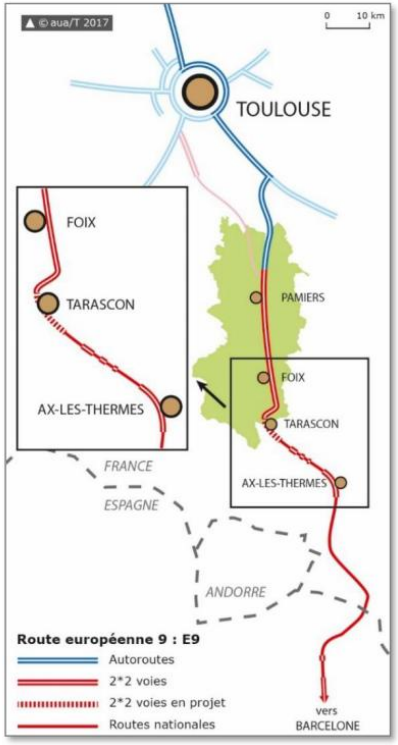

Source : PGD – Syndicat du SCoT Vallée de l'Ariège

La déviation de Tarascon-sur-Ariège

Corollaires du projet de la route européenne, le contournement de Tarascon-sur-Ariège et les traversées d'Ornolac sont prévues pour être livrées en 2030.

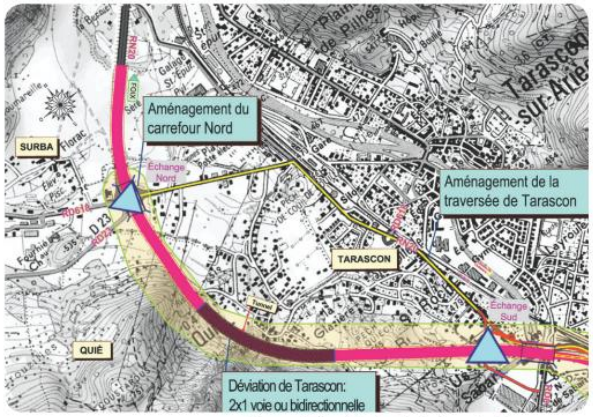

Figure 1. Projet de déviation de Tarascon

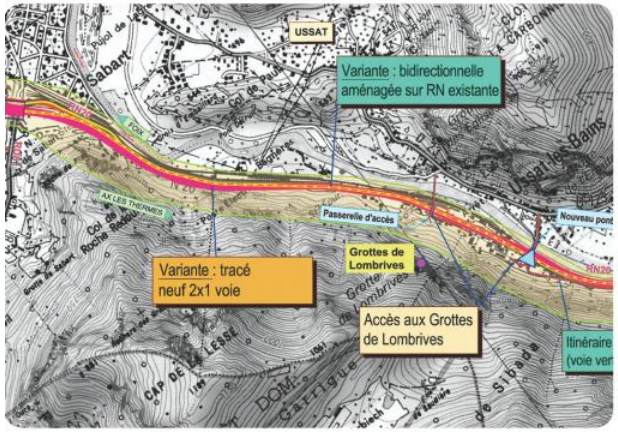

Figure 2. Projet de déviation de Tarascon sud - Sinsat

Source : étude paysage et développement – Mars 2019

La reconstruction du pont nord d'Ornolac-Ussat-les-Bains

Ce projet fait suite au protocole d'aménagement de la RN 20, il est porté par le Conseil Départemental d'Ariège et vise à décaler l'ouvrage un peu plus au nord de l'ouvrage actuel.

3. Capacités de stationnement et de recharge électrique

Localisation des bornes de recharge électrique sur la communauté de communes

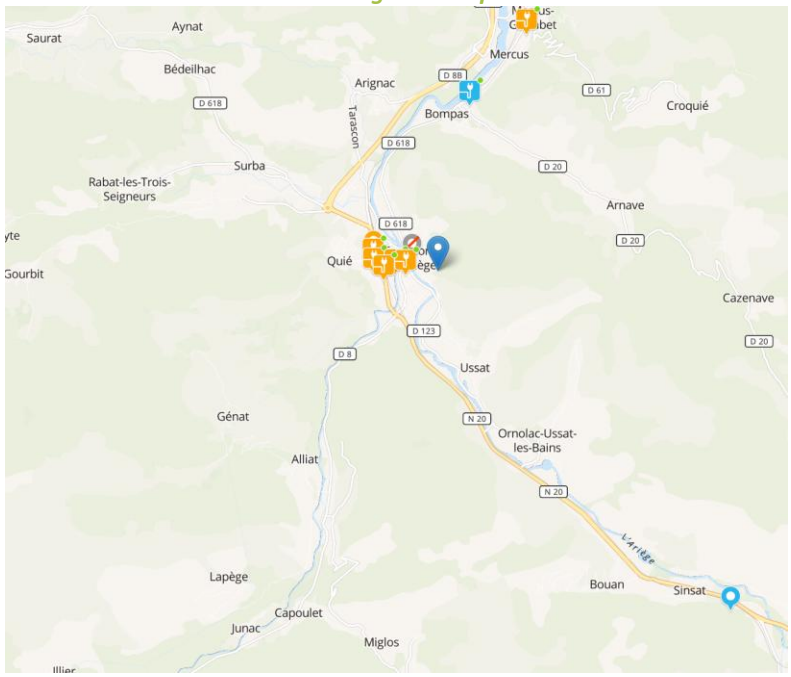

Source : www.chargemap.com, 9 janvier 2026

Sept bornes de recharge électrique sont installées sur la communauté de communes en janvier 2026, selon la carte interactive disponible sur le site internet www.chargemap.com.
Elles disposent d'une vitesse de recharge domestique (3.7 kw) ou de type 2 (22 kw) et sont concentrées à Tarascon-sur-Ariège.
Des projets sont en cours d'installation, notamment à Arignac.

ZOOM SUR LES CAPACITES DE STATIONNEMENT

Le décompte réalisé par les communes fait état de 2 540 places de stationnement.

	Nombre de places total	Nombre de places PMR
Alliat	43	2
Arignac	70	4
Arnave	87	3
Bédeilhac-et-Aynat	82	2
Bompas	89	2
Capoulet-et-Junac	25	2
Cazenave-Serres-et-Allens	36	2
Génat	30	2
Gourbit	100	1
Lapège	23	3
Mercus-Garrabet	372	12
Miglos	90	0
Niaux	25	4
Ornolac-Ussat-les-Bains	60	4
Quié	120	6
Rabat-les-Trois-Seigneurs	61	2
Saurat	100	4
Surba	71	5
Tarascon-sur-Ariège	1000	
Ussat	56	1
Total	2540	61

II. Les alternatives à la voiture individuelle

1. Une offre faible et ciblée en transports en commun

La desserte ferroviaire

Le territoire est desservi par la ligne ferroviaire Toulouse – La Tour de Carol, avec une correspondance pour Barcelone, via une seule gare, sur la commune de Tarascon-sur-Ariège.

Source : site web TER SNCF

L'offre est décroissante au fur et à mesure de l'éloignement de l'aire d'influence toulousaine : une vingtaine d'allers-retours quotidiens sont proposés pour Tarascon-sur-Ariège depuis Toulouse. Environ 50.000 voyageurs ont utilisé l'offre ferroviaire à Tarascon-sur-Ariège en 2019.

Si le développement de la gare de Tarascon-sur-Ariège, autour du projet de PEM, est fondamental pour le territoire, il pourrait être envisagé de réouvrir une halte ferroviaire à Mercus-Garrabet (à l'instar des haltes de Saint Jean de Verges ou de Les Cabannes): les communes de Mercus-Garrabet et Bompas connaissent en effet depuis plusieurs années une évolution démographique favorable, qui devrait prochainement s'accélérer avec l'extension d'activité en cours de la société PRAXAIR.

Compte-tenu des flux domicile-travail du territoire (cf. ci-après), le cadencement TER mis en place permet de rejoindre les principaux lieux d'emploi, d'études et de services publics et administratifs :

- Foix, en une quinzaine de minutes ;
- Pamiers et Ax-les-Thermes, en une trentaine de minutes ;
- Toulouse, en une heure trente.

10 PRINCIPALES VILLES DE TRAVAIL DES RÉSIDENTS EN 2018 - CCPT (Flux sortants)

Tarascon-sur-Ariège	827	27,8%
Foix	443	14,9%
Mercus-Garrabet	145	4,9%
Pamiers	143	4,8%
Ax-les-Thermes	133	4,5%
Saurat	126	4,2%
Arignac	84	2,8%
Saint-Jean-de-Verges	83	2,8%
Toulouse	79	2,7%
Ornolac-Ussat-les-Bains	67	2,3%
Total des 10 villes	**2 131**	**71,8%**

Pourcentage sur l'ensemble des actifs

10 PRINCIPALES VILLES DE RÉSIDENCE DES EMPLOYÉS EN 2018 - CCPT (Flux entrants)

Tarascon-sur-Ariège	507	21,1%
Mercus-Garrabet	210	8,8%
Saurat	156	6,5%
Foix	140	5,8%
Arignac	123	5,1%
Rabat-les-Trois-Seigneurs	89	3,7%
Surba	69	2,9%
Ornolac-Ussat-les-Bains	66	2,8%
Pamiers	61	2,6%
Arnave	59	2,4%
Total des 10 villes	**1 481**	**61,7%**

Pourcentage sur l'ensemble des emplois

Source : Profil de territoire 2021 – CCI Ariège et Occitanie

La ligne TER répond également à une demande tournée vers le loisir, le tourisme et le thermalisme. L'Intercité de nuit quotidien Latour-de-Carol – Paris renforce cette vocation : il s'agit à ce jour d'un des derniers trains de nuit français.

En revanche, les derniers kilomètres pour accéder aux sites touristiques restent problématiques sur le Pays de Tarascon ; le Parc de la préhistoire et la grotte de Niaux, situés à proximité de Tarascon-sur-Ariège ne sont pas accessibles en transport collectif, aucune solution n'étant proposée en gare.

Depuis l'été 2020, la Région Occitanie expérimente toutefois une navette fonctionnant l'été depuis la gare de Tarascon-sur-Ariège à destination des principaux sites touristiques.

La communauté de communes du Pays de Tarascon mène une réflexion afin de renforcer cette offre à caractère touristique et culturel, en s'inscrivant dans le nouveau dispositif régional de transport d'intérêt local (TIL) et ainsi proposer :

- la desserte de la base nautique de Mercus-Garrabet depuis Tarascon-sur-Ariège durant la période estivale, du lundi au vendredi, les après-midi : cette navette TIL a été expérimentée à l'été 2023 avec déjà un bon taux de fréquentation ;
- la desserte du cinéma à Tarascon-sur-Ariège les premiers mercredis du mois (mise en place en 2024, sur 10 séances par an)
- la desserte des thermes d'Ussat depuis la gare de Tarascon-sur-Ariège pendant la saison thermale, les dimanches (mise en place en 2024) ;
- la desserte depuis Tarascon-sur-Ariège de la Scène Nationale L'Estive à Foix, pour quatre soirées par an.

L'arrivée de la grande vitesse jusqu'à Toulouse permettrait de rapprocher les métropoles de Paris et de Bordeaux, ce qui améliorerait l'accessibilité et l'attractivité de la Vallée de l'Ariège.

La desserte en autocar

En complément de la desserte ferroviaire, le territoire est desservi par la ligne Lio 453 Tarascon-sur-Ariège > Pamiers, ce qui permet, en plus de Tarascon-sur-Ariège, de desservir les communes de Mercus-Garrabet et de Bompas.

La ligne n°453 est la seule ligne de bus desservant le territoire, outre les lignes de ramassage scolaire. Ces dernières sont ouvertes à tous les utilisateurs.

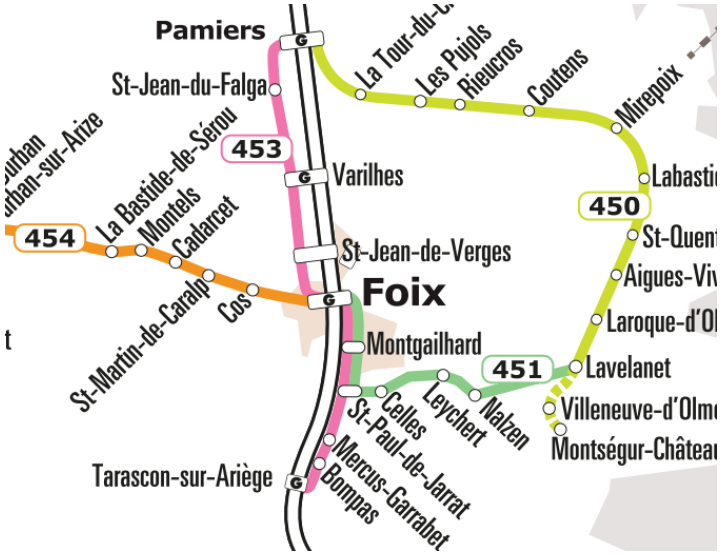

Source : extrait du réseau régional de transport public - Région Occitanie

2. Le TAD, compétence de la communauté de communes

L'offre de transport à la demande mise en place par la communauté de communes du Pays de Tarascon fonctionne depuis 2004 sur réservation et propose une prise en charge à domicile. Une centaine d'adhérents, hors curistes, bénéficient de ce service, qui réalise environ 25.000 km par an. Le service dessert l'ensemble des communes à des jours et horaires fixes, l'offre a été élargie pour la période 2024-2029 afin de correspondre aux besoins des usagers :

- Pour Tarascon-sur-Ariège : les mercredis matin, après-midi et samedis matin
- Pour Foix et le CHIVA : les lundis après-midi, jeudis matin et après-midi et vendredi matin (via une correspondance à Mercus avec la ligne Lio 453 ou un rabattement sur l'Agglobus)
- Desserte des deux sites de la Maison de Santé hors Tarascon-sur-Ariège : Mercus-Garrabet (lundis, mardis, jeudis et vendredis, matin et après-midi) et Arignac (lundis et mardis matin);

3. Le covoiturage, une solution à développer

A l'échelle du SCoT de la Vallée de l'Ariège, l'offre de covoiturage se structure autour de bretelles d'accès à la RN20 et sur les principaux axes transversaux permettant d'y accéder. Une quinzaine d'aires de covoiturage existe, officielles aménagées par le Conseil Départemental, ou les communes de Foix et Pamiers (la communauté de communes n'en dispose pas), ou constituées de façon informelle. Sur la communauté de communes, ces aires officieuses sont recensées à Tarascon-sur-Ariège (3), Saurat, Mercus et Surba (données issues de la micro-mission mobilités confiée à l'AREC en 2023).

À ce jour, aucune solution d'autostop organisé ou/et de transport d'utilité sociale n'a encore été déployée sur le territoire du SCoT.

Les covoiturages de proximité représentent un potentiel important d'alternative à l'usage individuel de l'automobile avec pour bénéfice principal pour les usagers de partager les frais et de se départir de la problématique du stationnement.

La communauté de communes a engagé une réflexion avec l'AREC afin d'étudier les solutions de covoiturage/autostop organisé les plus adaptées pour répondre aux besoins de ses habitants. A l'issue de cette mission, il est ressorti dans un premier temps la nécessité de mener une campagne de sensibilisation pour faire connaître les dispositifs existants en faveur du développement du covoiturage (plan national et régional de covoiturage, leviers incitatifs des entreprises) et, ainsi, inciter à la constitution d'une communauté de covoitureurs. Un Groupe de travail est en place sur le sujet, en partenariat avec les services de la Région.

Il s'agira dans un second temps d'améliorer la mise en relation des usagers, en affinant tout d'abord la connaissance des pratiques des différents usagers (jeunes, actifs, touristes, curistes…) et leurs besoins, avant d'envisager d'éventuels aménagements de l'espace public.

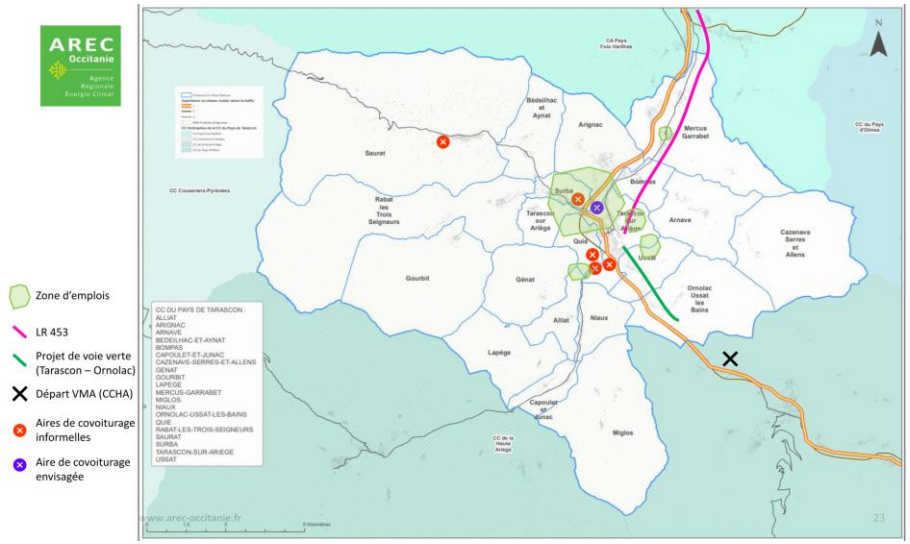

Source : Etude AREC

4. Un réseau cyclable contraint

Un usage contraint par le relief

A l'échelle du SCoT (qui porte un Plan Vélo depuis 2021), les aménagements cyclables sécurisés sont peu nombreux et disparates. La seule continuité cyclable d'envergure est la V81 entre Vernajoul et Saint-Girons avec une extension récente sur le tronçon Rieucros/Mirepoix. Par ailleurs, il est important de noter que le territoire est marqué par plusieurs coupures naturelles ou anthropiques pouvant constituer des freins à la pratique du vélo : la rivière de l'Ariège, l'autoroute A66, la nationale RN20 et la ligne TER traversant le territoire du SCoT sur un axe nord-sud.

Entre Tarascon-sur-Ariège et Montgailhard, un aménagement existe, mais la bande centrale circulée est trop large et les voies cyclables sur les côtés sont trop étroites pour garantir la sécurité des cyclistes. De plus, cet aménagement s'interrompt régulièrement : à chaque traversée de village, (où des zones 30 plus ou moins bien aménagées prennent le relais), et, plus problématique, en pleine section courante, peu après une sortie de virage, entre Saint-Paul-de-Jarrat et Garrabet.

Un usage avant tout récréatif

Si l'usage du vélo est à ce jour avant tout récréatif sur le Pays de Tarascon, les projets d'infrastructures en cours et en projet offriront à terme une liaison vélo continue, qualitative et sécurisée, utile au développement d'un réseau maillé desservant les pôles générateurs de déplacements.

Voies vertes existantes ou à réaliser sur la vallée de l'Ariège

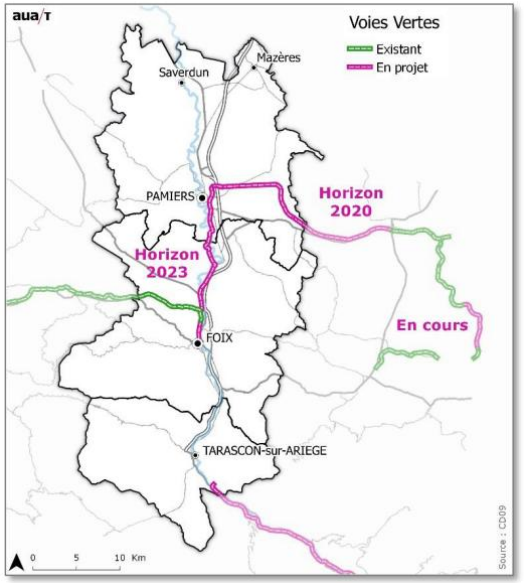

Source : plan global de déplacement 2019 - AUAT

Lorsque la Voie Verte portée par la CCPT entre Ornolac et Tarascon-sur-Ariège sera aménagée, elle pourra se relier à la voie à mobilité active de la CCHA reliant Sinsat à Orlu ce qui permettrait un maillage vers le sud du territoire et redirigerait ainsi les flux cyclables présents sur la RN 20.

Itinéraire dédié aux mobilités douces à créer entre les communes de Tarascon-sur-Ariège et Sinsat

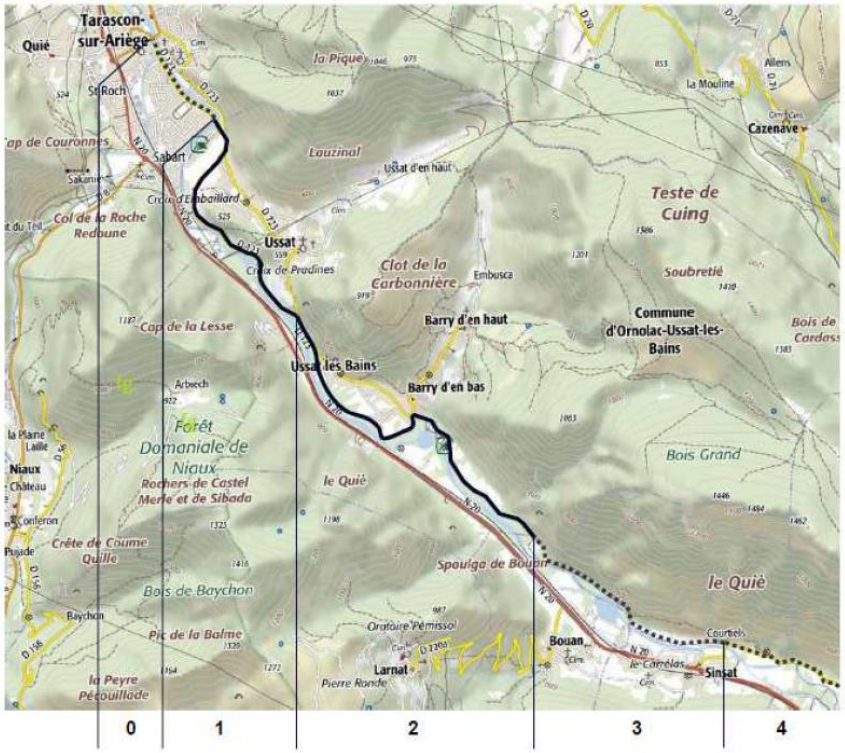

Source : étude de faisabilité pour la création d'une voie modes doux entre Tarascon-sur-Ariège et Sinsat - 2024 - SUEZ

Au nord, la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes porte un projet d'aménagement et de valorisation des berges de l'Ariège, à travers la création de sentiers longeant l'Ariège de Vernajoul à Rieux-de-Pelleport et de Foix à Mercus-Garrabet, pour un linéaire total de 21 km. Ceci permettrait de connecter les principales communes entre Mercus-Garrabet et Rieux-de-Pelleport où se concentrent population, emplois et services, de prolonger la voie verte V81 en y connectant les communes de Montgailhard, Saint-Paul-de-Jarrat, Montoulieu et Mercus-Garrabet et d'assurer la jonction entre la voie verte de Foix (V81) et le Tarasconnais.

Une politique cyclable d'ensemble à créer

Au-delà des travaux de voirie nécessaires, il s'agira aussi de déployer les aménagements spécifiques (racks et abris pour le rangement des vélos, points de recharge électrique, stations de lavage/gonflage, bancs, toilettes…), la signalétique et la communication (plans, panneaux et documents d'information…), mais aussi de créer ou de consolider l'offre de services marchands (loueurs et réparateurs de vélos, épiceries, restaurants…) complémentaire à la pratique de l'itinérance cyclable.

Exemple : voie verte Foix - Saint-Girons / Prat-Bonrepos

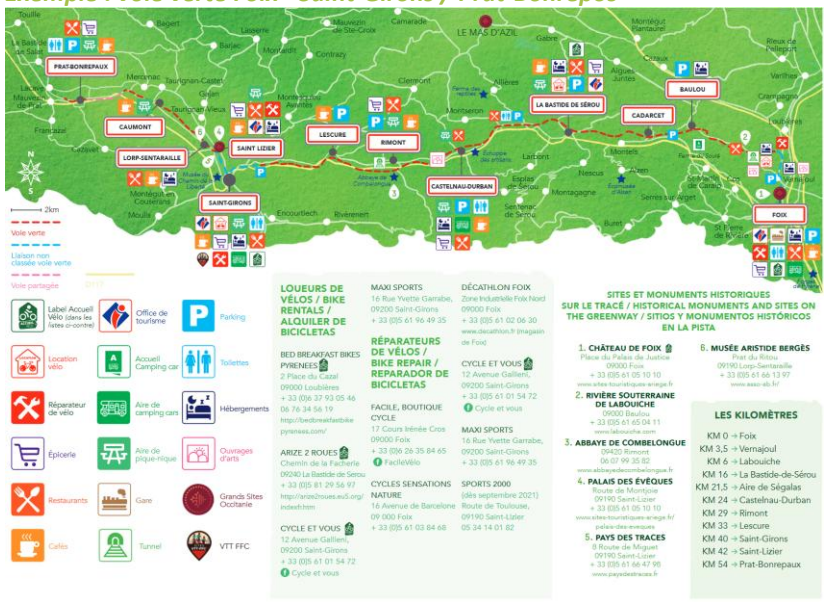

Source : Ariège Tourisme

Le Plan Vélo de la Vallée de l'Ariège

Le syndicat de SCoT de la Vallée de l'Ariège a finalisé fin 2021 la réalisation d'un Plan vélo à l'échelle du SCoT. L'objectif est de définir la future politique vélo du territoire et permettre de déterminer les axes à aménager dans les prochaines années, afin de mettre en place des itinéraires continus pour une pratique du vélo tant utilitaire que de loisirs et touristique.
Les corridors retenus comme prioritaires sur la communauté de communes du Pays de Tarascon sont les suivants :

- La liaison Tarascon-sur-Ariège - Quié au motif qu'elle permet de relier ce secteur résidentiel en continuum urbain de Tarascon-sur-Ariège mais aussi de proposer une desserte à la zone commerciale en développement à proximité immédiate du centre de Tarascon-sur-Ariège ;
- La liaison Tarascon-sur-Ariège - Ornolac-Ussat les Bains : cet axe ne présente pas un potentiel d'usage quotidien majeur mais constitue en revanche un corridor stratégique de maillage des pôles touristiques de la Communauté de communes et de lien avec le projet de Voie à Mobilités Actives (VMA) de la communauté de communes de la Haute-Ariège.
- Le centre de Tarascon-sur-Ariège qui nécessite un traitement particulier en favorisant notamment l'amélioration de l'accès à la gare SNCF (futur PEM) – Centre Bourg.

Le budget prévisionnel, tranche basse, pour aménager ces 10 kilomètres est estimé à plus d'1.3 millions d'euros.

Le corridor Tarascon-sur-Ariège - Mercus-Garrabet pourrait également être valorisé, notamment en raison de son intérêt touristique de lien entre V81 et VMA, mais son potentiel d'usage quotidien et la distance séparant Montgailhard de Tarascon-sur-Ariège (10km) constituent des freins importants à l'inscription dans le Plan Vélo « 1ère génération » comme un axe prioritaire. Cet itinéraire secondaire a été prolongé jusqu'au Pont du Diable (Montoulieu) puis Saint Paul de Jarrat.
Un itinéraire secondaire entre Tarascon-sur-Ariège et Arignac a également été ajouté suite à plusieurs demandes en ateliers.

Les itinéraires prioritaires du Plan Vélo

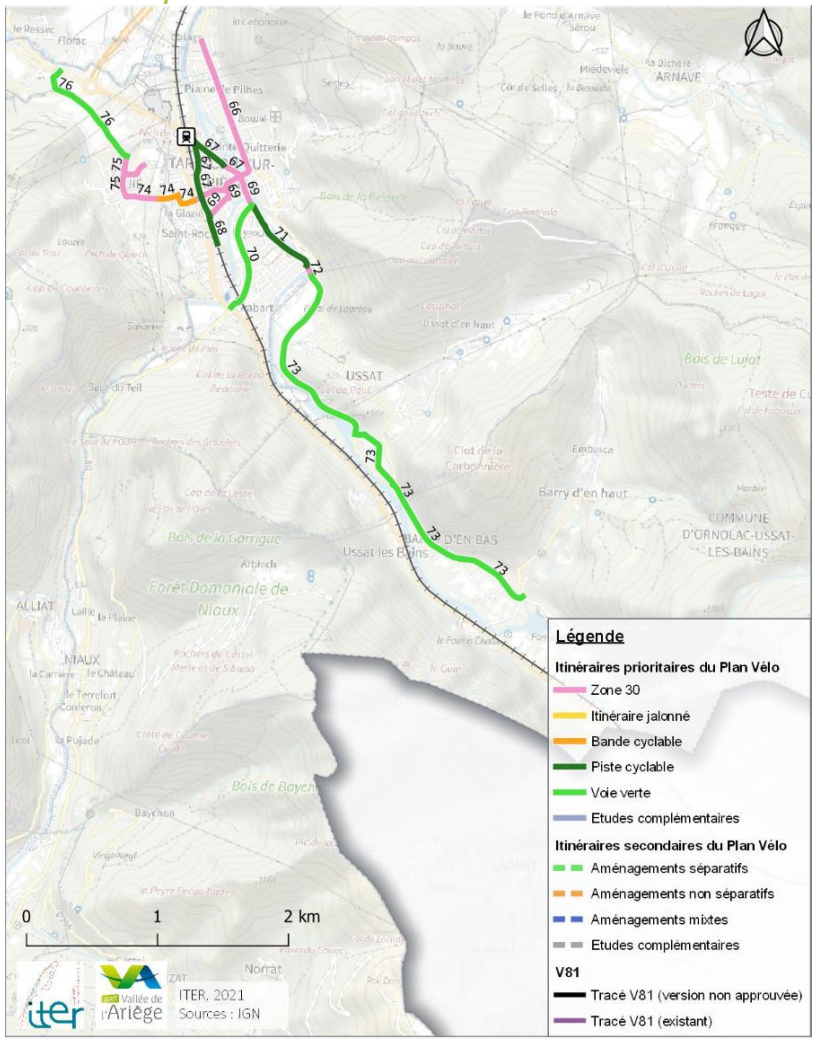

Source : Plan Vélo - SCoT Vallée de l'Ariège – 2021

Il s'agira d'accompagner les aménagements proposés d'une politique de stationnement pensée en lien avec les équipements générateurs de flux de déplacements.

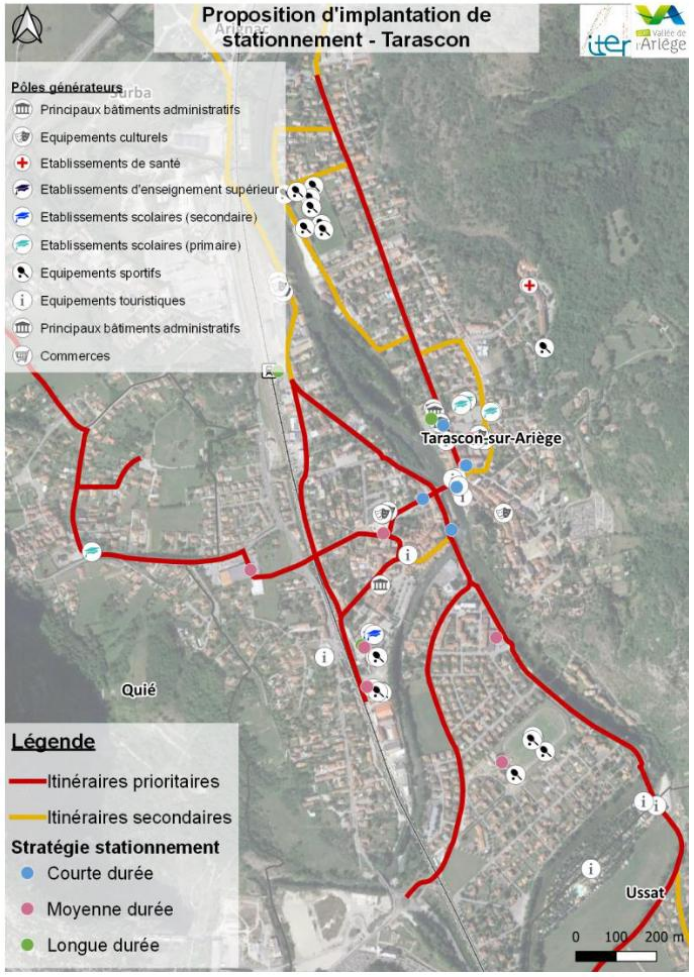

Source : Plan Vélo - SCoT Vallée de l'Ariège – 2021

5. L'enjeu majeur de développement des mobilités actives à Tarascon-sur-Ariège

Compte-tenu du rôle de centralité de Tarascon-sur-Ariège sur la communauté de communes et au-delà, concentrant la majorité des services publics, des services marchands, de l'offre sociale et de soin, Tarascon-sur-Ariège constitue aussi un nœud des mobilités de la population de la communauté de communes. Le développement d'une politique globale en faveur des mobilités actives revêt donc un intérêt particulier pour l'ensemble de la communauté de communes. A noter enfin que Tarascon-sur-Ariège concentre 36% des habitants de la communauté de communes, et 62% de l'emploi.

Si, en 2019, 84.8% des déplacements (cf. graphique page 30) pour se rendre sur le lieu de travail passaient par la voiture, la présence à Tarascon-sur-Ariège d'une gare et des principaux équipements scolaires, culturels et sports, de santé, permet d'envisager la bascule d'une part importante des déplacements, ou d'une partie de ceux-ci, vers les modes actifs, à condition de mettre en place une stratégie complète en faveur de la mobilité active, incluant des aménagements sécurisés, des aménités (stationnement, bancs, …), de la signalétique, de la communication.

Il est intéressant également de signaler que l'Office du Tourisme intercommunautaire des Pyrénées Ariégeoises (local à Tarascon-sur-Ariège, centre culturel François Mitterrand) vient d'être retenu par l'AMI OTM porté par le CRTL Occitanie et soutenu par la Région et l'ADEME dans l'optique de devenir à terme un « Office de Tourisme et de la Mobilité ».

Venir à Tarascon-sur-Ariège

L'outil isochrone permet de mettre en exergue qu'une grande partie du territoire de la communauté de communes se situe à dix minutes au plus de voiture de la gare de Tarascon-sur-Ariège. Ceci permet d'envisager, à condition de disposer de zones de stationnement adaptées, de rabattre les automobilistes vers les parkings situés à proximité du cœur de ville et de terminer leurs déplacements à pied.

Isochrone gare – 10 minutes en voiture

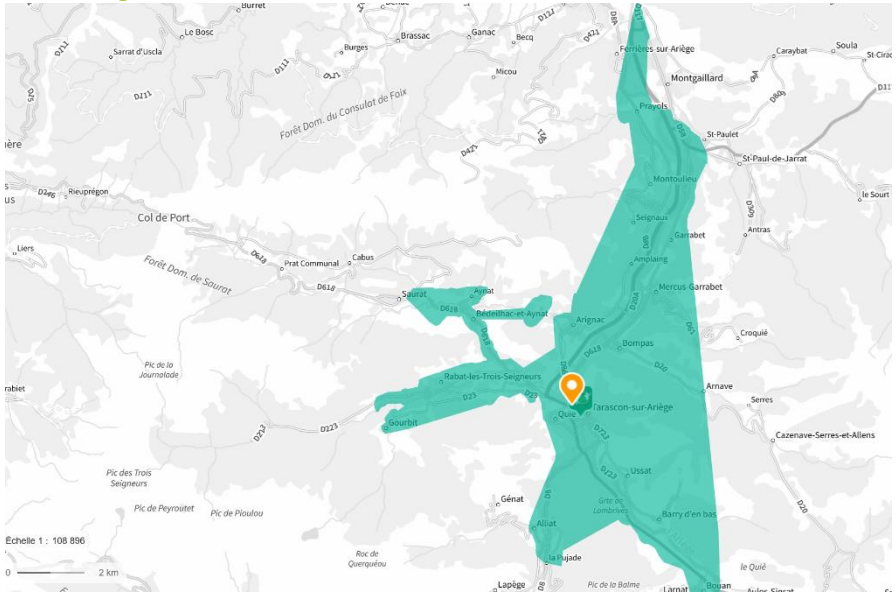

Source : Géoportail

Se déplacer dans Tarascon-sur-Ariège

A Tarascon-sur-Ariège, les principaux lieux générateurs de déplacements (cœur de ville regroupant principaux services administratifs et offre de soin, supermarchés, équipements scolaires, sportifs et culturels, gare) sont accessibles sans dénivelé, en dix minutes à pied, durée de marche acceptable pour tout personne valide, y compris par temps froid et pluvieux.
L'usage d'un deux-roues non motorisé ou électrique réduit encore le temps de déplacement.

Isochrone gare – 10 minutes à pied

Source : Géoportail

Isochrone cœur de ville – 10 minutes à pied

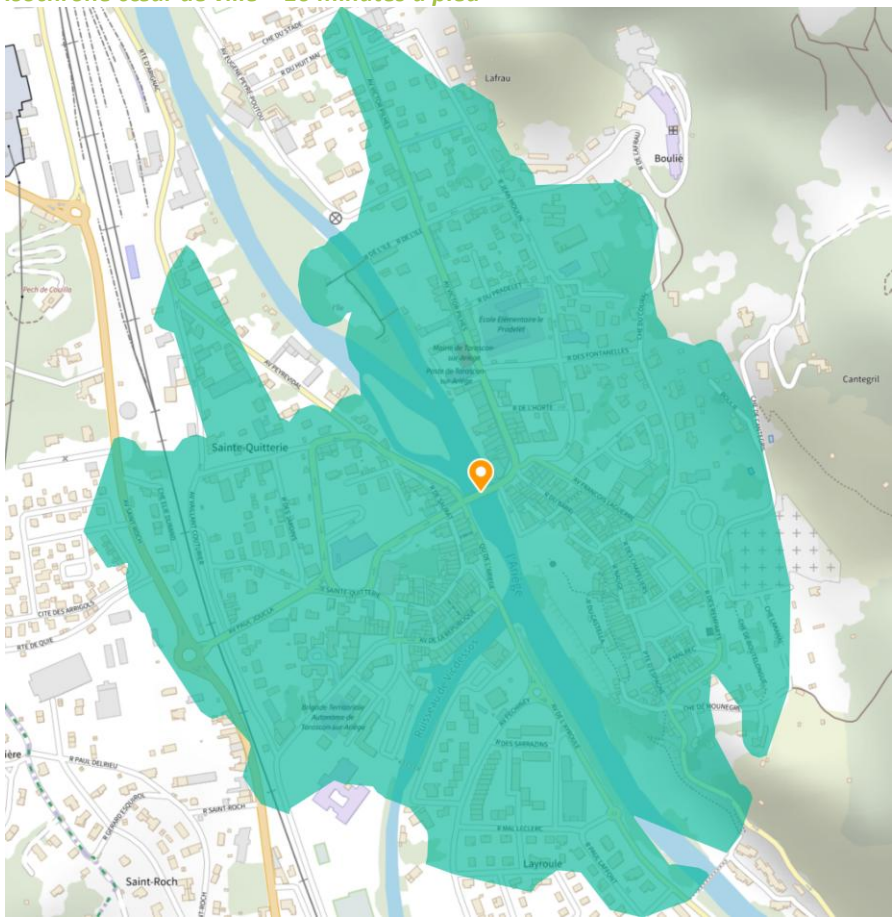

Source : Géoportail

Isochrone Super U – 10 minutes à pied

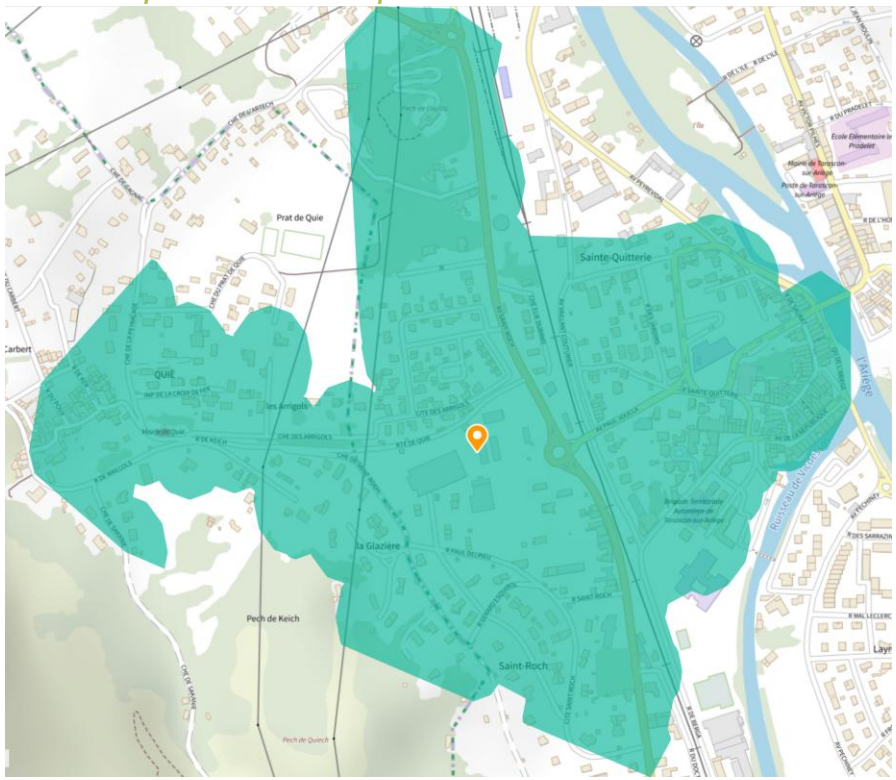

Source : Géoportail

FOCUS : PROJET DE PEM A TARASCON-SUR-ARIÈGE

Le projet de pôle d'échange multimodal porté par la communauté de communes et la commune de Tarascon-sur-Ariège, et soutenu par l'Etat et la Région Occitanie, contribue à positionner la ville de Tarascon-sur-Ariège comme pôle de centralité accessible et dynamique et répond aux objectifs suivants :

- rééquilibrer le partage de l'espace au profit des alternatives à l'usage de la voiture ;
- favoriser l'accès en modes actifs à la gare (continuité, confort, sécurisation de l'accès au PEM) ;
- déplacer le stationnement vélo, actuellement peu visible ;
- créer un parvis pour valoriser le bâtiment voyageur ;
- améliorer l'information voyageur ;
- améliorer la qualité de l'espace public (végétalisation, mobilier urbain adapté, baisse de l'imperméabilisation du sol grâce à l'installation de dalles alvéolaires sur les zones de stationnement…).

Il est également prévu la création d'une liaison piétonne/cyclable ombragée avec du mobilier adapté et l'amélioration du stationnement VL avec la création de places : PMR, bornes de recharge, covoiturage, pour limiter l'imperméabilisation des sols.

Le montant prévisionnel de cette opération majeure pour le territoire s'élève à 1 million d'euros.

Localisation du PEM

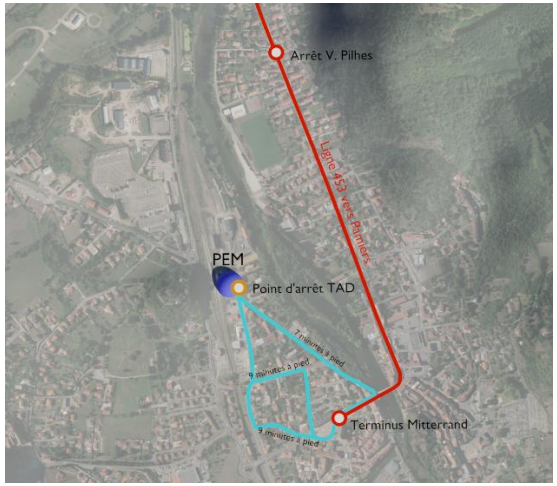

Le projet d'aménagement du PEM

Source : communauté de communes du Pays de Tarascon

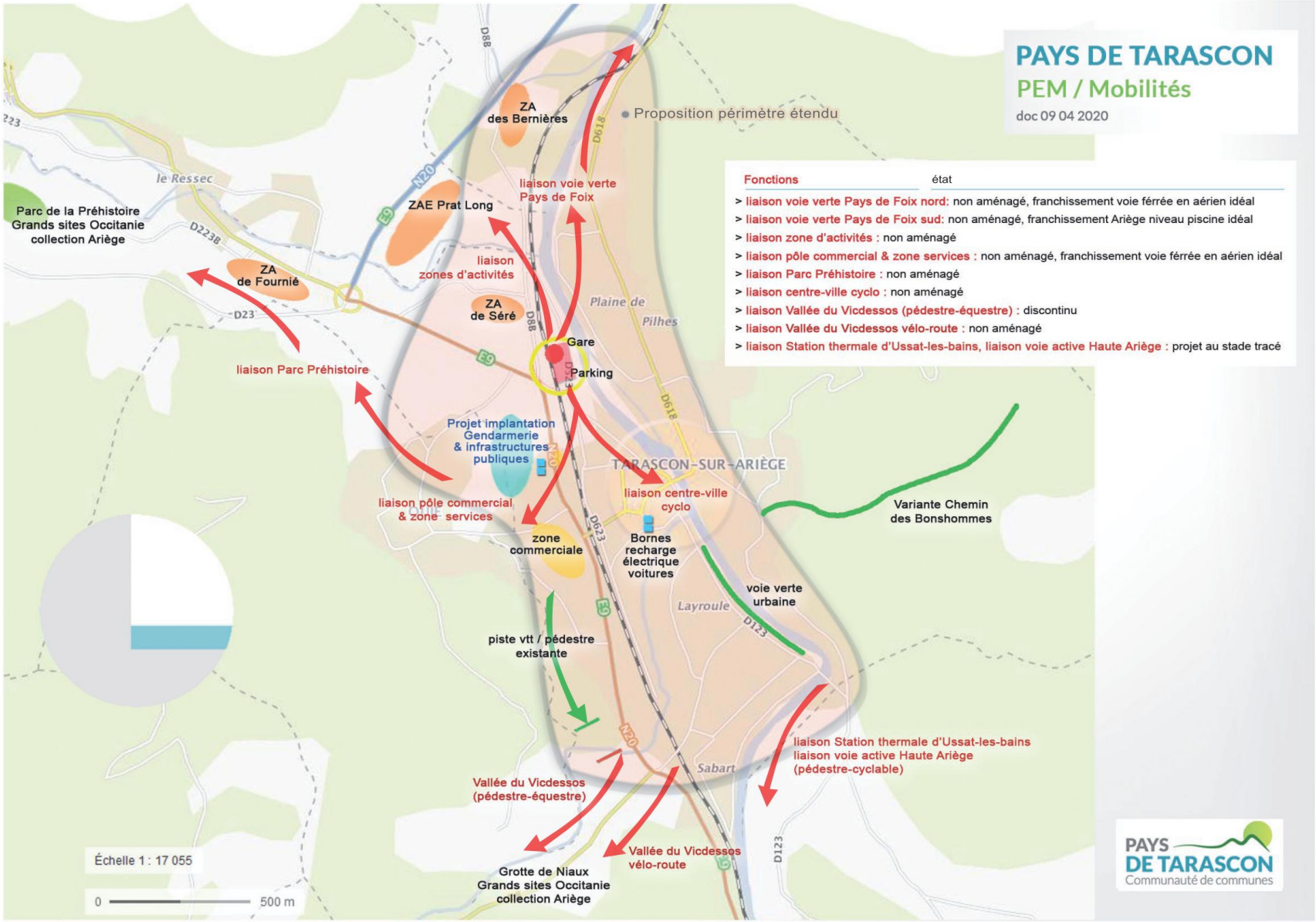
PAYS DE TARASCON
PEM / Mobilités
doc 09 04 2020
Proposition périmètre étendu
Fonctions
état
> liaison voie verte Pays de Foix nord: non aménagé, franchissement voie férrée en aérien idéal
> liaison voie verte Pays de Foix sud: non aménagé, franchissement Ariège niveau piscine idéal
> liaison zone d'activités : non aménagé
> liaison pôle commercial & zone services : non aménagé, franchissement voie férrée en aérien idéal
> liaison Parc Préhistoire : non aménagé
> liaison centre-ville cyclo : non aménagé
> liaison Vallée du Vicdessos (pédestre-équestre) : discontinu
> liaison Vallée du Vicdessos vélo-route : non aménagé
> liaison Station thermale d'Ussat-les-bains, liaison voie active Haute Ariège : projet au stade tracé
ZA des Bernières
ZAE Prat Long
ZA de Fournié
ZA de Séré
liaison voie verte Pays de Foix
liaison zones d'activités
liaison Parc Préhistoire
Parc de la Préhistoire Grands sites Occitanie collection Ariège
le Ressec
Plaine de Pilhes
Gare
Parking
Projet implantation Gendarmerie & infrastructures publiques
TARASCON-SUR-ARIÈGE
liaison centre-ville cyclo
liaison pôle commercial & zone services
zone commerciale
Bornes recharge électrique voitures
Variante Chemin des Bonshommes
voie verte urbaine
Layroule
piste vtt / pédestre existante
Sabart
liaison Station thermale d'Ussat-les-bains
liaison voie active Haute Ariège (pédestre-cyclable)
Vallée du Vicdessos (pédestre-équestre)
Vallée du Vicdessos vélo-route
Grotte de Niaux Grands sites Occitanie collection Ariège
Échelle 1 : 17 055
0
500 m
PAYS DE TARASCON
Communauté de communes

III. Constat et enjeux synthétiques de la partie 3

CONSTATS

Un territoire rural et de montagne où la route est au cœur des déplacements

- ⇨ Plus de 80% des déplacements en véhicule individuel
- ⇨ Taux de motorisation des ménages important et en hausse
- ⇨ Flux conséquents sur la RN20
- ⇨ Des projets routiers

Une offre de transport en commun concentrée à ou vers Tarascon

- ⇨ Desserte ferroviaire à Tarascon
- ⇨ Rabattage du TAD à Tarascon

La concentration des principaux équipements, services, commerces, emplois à Tarascon, une opportunité de développer les mobilités actives

ENJEUX

La réduction des déplacements quotidiens en véhicule individuel

- ⇨ Le développement des solutions permettant de limiter ces déplacements (covoiturage, télétravail, …)
- ⇨ La création d'itinéraires cyclables sécurisés et la mise en place d'aménagements dédiés

La mise en œuvre d'une stratégie de déplacement multimodale à partir du projet de PEM de Tarascon

- ⇨ Le développement du covoiturage
- ⇨ Le développement des mobilités actives

Le déploiement d'une politique de stationnement, de sécurisation routière et de recharge électrique en lien avec les équipements générateurs de flux de déplacements